

UNE NOUVELLE HYPOTHÈSE SUR LE SANCTUAIRE DES TROIS GAULES À LYON

Daniel FRASCONÉ*

Mots-clés Sanctuaire, topographie, Lyon, Autel des Trois Gaules, Antiquité, Croix-Rousse.

Keywords Sanctuary, topography, Lyon, Altar of the Three Gauls, Antiquity, Croix-Rousse.

Schlagwörter Heiligtum, Topographie, Lyon, Altar der Roma und des Augustus, Antike, Croix-Rousse.

Résumé À la suite d'un sondage réalisé en 2006 au cœur supposé du sanctuaire des Trois Gaules, à Lyon, l'auteur, devant l'absence de vestiges témoignant de la maçonnerie attendue, s'appuyant sur des plans anciens, des données topographiques et des parallèles avec d'autres sanctuaires romains, propose une nouvelle interprétation. D'après des axes persistant depuis la fin de la période médiévale sur tous les plans représentant la colline de la Croix-Rousse, il est possible de restituer un sanctuaire de hauteur s'échelonnant jusqu'au sommet, sur le plateau. Les éléments de comparaison sont multiples, de Zeugma à Palestrina, mais le sanctuaire impérial de Tarragone paraît le plus proche, topographiquement et peut-être dans sa configuration, de ce qu'a pu être celui de Lyon. La visibilité du sanctuaire, et sans doute de l'autel des Trois Gaules qui pouvait en constituer le point culminant, suivrait alors les axes des trois voies principales se dirigeant vers les trois Gaules.

Abstract Following a survey made in 2006 at the supposed heart of the Sanctuary of the Three Gauls, in the absence of remains attesting to the expected masonry and relying on ancient maps, topographical data and parallels with other Roman sanctuaries, the author proposes a new interpretation. Judging by the axes whose presence has continued since the end of the mediaeval period on all the maps of Croix-Rousse hill, it becomes possible to reconstruct a sanctuary on the hill that spread right up to the summit, on the plateau. Many similar sites exist, such as Zeugma and Palestrina, but the imperial sanctuary of Tarragona seems the closest, topographically and perhaps in terms of the configuration, of what might have existed in Lyon. The visibility of the sanctuary and probably of the Altar of the Three Gauls, which may have marked its highest point, would have followed the axes of the three major roads that led to the three Gauls.

Zusammenfassung 2006 wurde eine Sondierungsgrabung dort durchgeführt, wo das Herz des Lyoner Heiligtums vermutet wurde. Doch die aufgrund alter Pläne, der topographischen Gegebenheiten und Parallelen mit anderen römischen Heiligtümern erwarteten Mauerreste konnten nicht identifiziert werden, der Autor schlägt infolgedessen eine neue Interpretation vor. Die Achsen, die auf allen seit Ende des Mittelalters bekannten Plänen der Croix Rousse erscheinen, erlauben es, ein Heiligtum zu rekonstruieren, das sich vom Hang bis an das Gipfelplateau erstreckte. Vergleichselemente sind zahlreich, von Zeugma bis Palestrina, doch der dem Kaiserkult geweihte Tempel von Tarragona scheint dem von Lyon in seiner topographischen Lage und in seiner Form am nächsten gestanden zu haben. Die Sichtbarkeit des Heiligtums und zweifellos des Altars der Roma und des Augustus, der sich auf dem höchsten Punkt erhoben haben dürfte, wäre in diesem Fall auf die Achsen der drei Hauptverkehrswege ausgerichtet gewesen, die in die tres Galliae führten.

L'HYPOTHÈSE ACTUELLE

Après diverses suppositions entre le XVI^e et le XIX^e s., évoluant au gré des connaissances et de l'interprétation des données archéologiques et topographiques¹, la communauté

p. 7, 15-17, 89, 116); le réemploi, dans l'église, de quatre fragments de grandes colonnes, confortera les historiens, à la suite de Syméoni, dans l'idée qu'il s'agit des deux colonnes, coupées en deux, supportant les Victoires de part et d'autre de l'autel fédéral sur les représentations monétaires. Plus tard, en raison de la présence de nombreuses inscriptions honorifiques mentionnant le sanctuaire dans les fondations de l'église Saint-Pierre, on supposa qu'il s'élevait à cet endroit, avant d'en arriver à l'hypothèse qui le place dans l'axe de l'amphithéâtre, au pied des pentes de la colline de la Croix-Rousse. L'appartenance des colonnes de l'abbaye d'Ainay à l'antique sanctuaire n'a pas été remise en cause malgré la distance séparant désormais les emplacements des deux ensembles monumentaux. Nous ne discuterons pas ce point ici,

* Responsable d'opération, chargé d'étude à l'Inrap Rhône-Alpes.
1. Ainsi, prenant en considération le confluent du Rhône et de la Saône à cette époque et ignorant les fluctuations de celui-ci depuis l'Antiquité, Guillaume Paradin de Cuyseaux propose-t-il en 1573, à la suite des autres érudits de cette période, de situer le sanctuaire et l'autel à l'emplacement de l'abbaye d'Ainay (PARADIN DE CUYSEAUX, 1573,

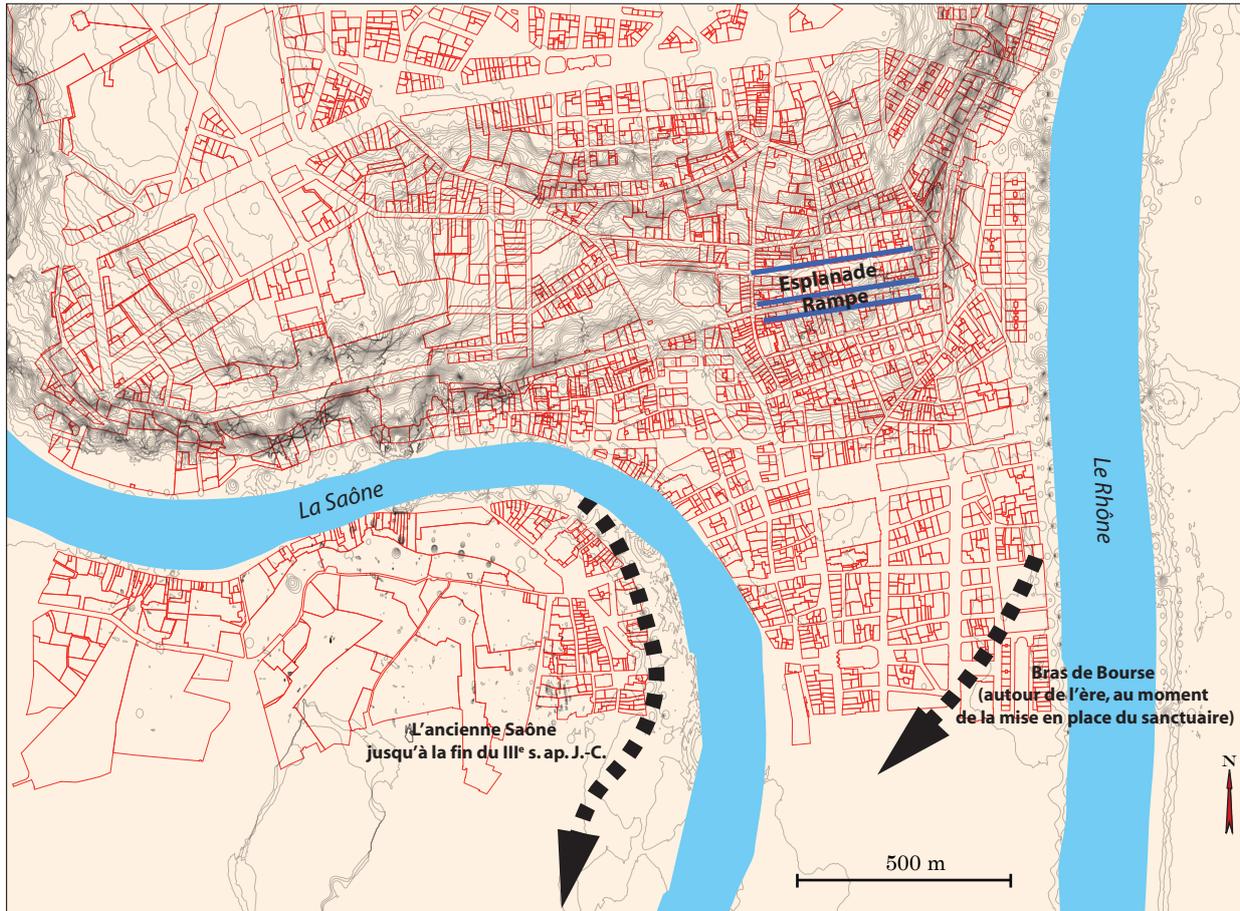


Fig. 1. Localisation du sanctuaire proposée par A. Audin
(dessin D. Frascone d'après fig. 4 et 152 de CHOMER, *LE MER*, 2007 d'après AUDIN, *QUONIAM*, 1962, p. 104, fig. 1).

archéologique s'est accordée pour placer, comme A. Audin dans le chapitre VII de son *Essai sur la topographie de Lugdunum* en 1956, l'emprise du sanctuaire des Trois Gaules dans la partie inférieure du versant sud de la colline de la Croix-Rousse, entre le bas de l'actuelle rue Burdeau et le haut de la rue des Tables-Claudiennes². A. Audin s'appuie pour cela sur la présence de trois tronçons de maçonneries retrouvés dans cet espace, l'un 20 m au sud de la rue du Commerce (ancienne rue Burdeau), indiqué sur un terrier de 1744 et dont Artaud signale la présence dans les travaux d'agrandissement de l'église Saint-Polycarpe; un deuxième tronçon, interprété comme un égout, trouvé une dizaine de mètres au nord de la même rue en 1550, est retrouvé en 1840 avec une pente vers l'est, puis en 2007 lors de sondages réalisés, à l'ouest de la rue Pouteau, par les équipes du Service Archéologique Municipal de Lyon, avec une

pente vers l'ouest (BERTRAND *et alii*, 2008). Le troisième et dernier élément utilisé dans la démonstration d'A. Audin concerne des murs de soutènement, repérés entre les n^{os} 32 et 36 de la rue des Tables-Claudiennes, et dont l'association avec l'égout et des fragments de « muraille » mis au jour lors de l'ouverture de la rue Burdeau en 1831-1832 (entre les n^{os} 31 et 41) lui permet de restituer les éléments d'un même ensemble. L'espace ainsi circonscrit, au nord et au sud, consisterait en une double rampe s'élevant vers le centre, dans la partie inférieure, et une esplanade juste au-dessus. L'espace ainsi occupé formerait alors un rectangle de 300 m d'est en ouest et de 69 m du sud au nord et s'étendrait vers l'ouest jusqu'à proximité et dans l'axe de l'amphithéâtre et, vers l'est, jusqu'au versant de la colline surplombant le Rhône et plus ou moins délimité par l'actuelle montée Saint-Sébastien (fig. 1).

L'argument essentiel permettant de valider cette thèse serait la présence à cet endroit d'une terrasse naturelle ayant favorisé la mise en place de ce complexe destiné à recevoir chaque année, au début du mois d'août, les festivités offertes par les Trois Gaules, la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Belgique, en l'honneur de Rome et de l'Empereur.

Cependant, les recherches archéologiques n'ont jamais permis de confirmer très concrètement ce postulat.

même si l'exploitation de la syénite des carrières d'Égypte, dont elles sont constituées, pourrait ne pas être aussi ancienne que la fondation du sanctuaire (CHOMER, *LE MER*, 2007, p. 189-190).

2. Une historiographie détaillée a été réalisée pour le volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrée à la ville de Lyon (CHOMER, *LE MER*, 2007, p. 109-123) ainsi qu'une partie de la topographie historique de *Lugdunum* consacrée au sanctuaire (*ibidem*, p. 189-191).

LES SOURCES LITTÉRAIRES ET NUMISMATIQUES

Plusieurs sources littéraires ont servi d'appui à l'argumentation sur la disposition du sanctuaire. Ainsi, d'après Strabon (IV, 3, 2), « Le sanctuaire dédié par l'ensemble des peuples gaulois à César Auguste s'élève devant la ville à la jonction même des deux fleuves. Il comporte un autel considérable, orné d'une inscription énumérant soixante peuples et de statues de chacun des peuples, et un autre autel de grande dimension ». Pour Tite Live (abrégé du Livre LXXXIX), « L'autel du dieu César fut dédié au confluent de la Saône et du Rhône, l'Éduen C. Julius Vercondaridubnus étant nommé son prêtre ».

L'élément topographique essentiel que précisent ces deux textes réside dans la disposition du sanctuaire au confluent de la Saône et du Rhône.

D'autres précisions concernent le nombre de peuples, et donc de statues correspondantes présentes dans le sanctuaire, et d'autres enfin permettent de connaître la date de consécration du sanctuaire, notamment le texte de Suétone (*Claude*, II). Il écrit : « Claude naquit sous le consulat de Julius Antonius et de Fabius Africanus, le premier août, à Lyon, le jour même où l'on consacra pour la première fois un autel à Auguste, et il fut appelé Tiberius Claudius Drusus ». De fait, il est donc possible de dater la fondation de cet espace cultuel au 1^{er} août de l'an 743 de Rome, soit en 10 av. J.-C.

Les sources littéraires ne permettent pas, en revanche, d'avoir une idée précise de l'organisation générale du sanctuaire.

En ce sens, les monnaies n'apportent guère plus de précision puisque la seule représentation présente au revers de sesterces, *dupondii*, as ou semis d'Auguste ou de quadrans de Tibère ou Claude concerne l'autel (probablement celui, de dimensions considérables, dont parle Strabon) flanqué de deux colonnes supportant chacune une Victoire ailée brandissant une couronne et tenant une palme, les deux figures se faisant face (fig. 2). Tous les détails visibles en façade et au-dessus de l'autel n'ont pas été définis avec précision, la restitution de la troisième dimension de l'espace, à partir des revers monétaires, étant délicate. Il semble cependant que les décors de façades soient essentiellement des décors floraux entourant une couronne de laurier, les accessoires placés au sommet demeurant assez énigmatiques.



Fig. 2. Monnaie de Tibère frappée à Lyon avec représentation de l'autel fédéral au revers (Médaillier du Musée des Beaux-Arts de Lyon, © Daniel Frascone).

LES ÉLÉMENTS ARCHÉOLOGIQUES CONCRETS³

Les éléments vraisemblablement liés au sanctuaire retrouvés à proximité de son emprise sont au nombre de cinq.

- La seule structure monumentale (fig. 3) consiste en un mur découvert dans un sondage en 1990, au sud-est de l'angle de la Montée de la Grande Côte et de la rue Burdeau, interprété alors comme mesurant 15 m de largeur. Cette dimension avait été déduite du fait qu'apparaissait, au sud, un parement, alors que les autres parties de cette maçonnerie ne présentaient aucune partie finie. Cette maçonnerie, orientée sud-nord, mesurait près de 2 m d'est en ouest, cette mesure étant lacunaire car limitée par l'emprise du sondage. Elle était alors supposée constituer une partie de la rampe permettant d'accéder au sanctuaire, dans son extrémité occidentale, ce qui se justifie par l'axe de ce parement aligné sur le mur retrouvé dans les travaux d'agrandissement de l'église Saint-Polycarpe. Il pourrait finalement s'agir d'un angle de deux axes perpendiculaires, l'un bordant le sanctuaire, au sud, l'autre le bordant à l'ouest, le parement sud étant simplement celui de l'axe placé au sud. Les quinze mètres ne constitueraient plus alors une largeur lacunaire d'un mur est-ouest mais plutôt la longueur lacunaire d'un voie ou d'un axe nord-sud.

- Le deuxième élément que l'on peut supposer provenir du sanctuaire est un fragment d'une couronne en bronze doré de 46 cm de diamètre pouvant avoir appartenu à l'une des deux Victoires accompagnant l'autel sur les représentations monétaires. Rapporté aux Victoires, cela donnerait à celles-ci une hauteur de plus de 3,20 m.

- Des plaques de marbre (fig. 4) remployées pour la couverture d'un caniveau médiéval ont été retrouvées à l'ouest de l'amphithéâtre, dans la partie inférieure du Jardin des Plantes. Épaisses de 11,5 cm, leur assemblage permet de restituer un décor lacunaire de 8,42 m de longueur pour 2,19 m de hauteur. Ce décor pourrait provenir de l'intérieur de l'enceinte de l'autel des Trois Gaules.

Associé à ces éléments décoratifs, un fragment d'inscription monumentale (de 0,70 m de hauteur et de 1,35 m de longueur) a également été mis au jour (fig. 5) : les lettres RO y sont inscrites, de 0,38 m de hauteur. Il pourrait s'agir d'un fragment de l'inscription ROMAE ET AVGVSTO dont la forme abrégée ROM ET AVG est visible, sous l'autel, dans les représentations monétaires et dont il ne fait aucun doute qu'elle était effectivement associée à ce monument. D'après la longueur de ce fragment, les dimensions totales de cette inscription pourraient atteindre plus de 8 m de longueur pour près d'un mètre de hauteur.

- Une grande partie du texte de l'empereur Claude requérant auprès du Sénat, pour tous les Gaulois issus des Trois Gaules, la possibilité d'accéder aux plus hautes magistratures de Rome, est inscrite sur deux plaques de bronze (fig. 6) visibles au Musée gallo-romain de Lyon. Le texte est d'une importance politique primordiale pour la Gaule ; ces

3. Les données utilisées ici sont issues de TRANOY, AYALA, 1994 et de CHOMER, LE MER, 2007.

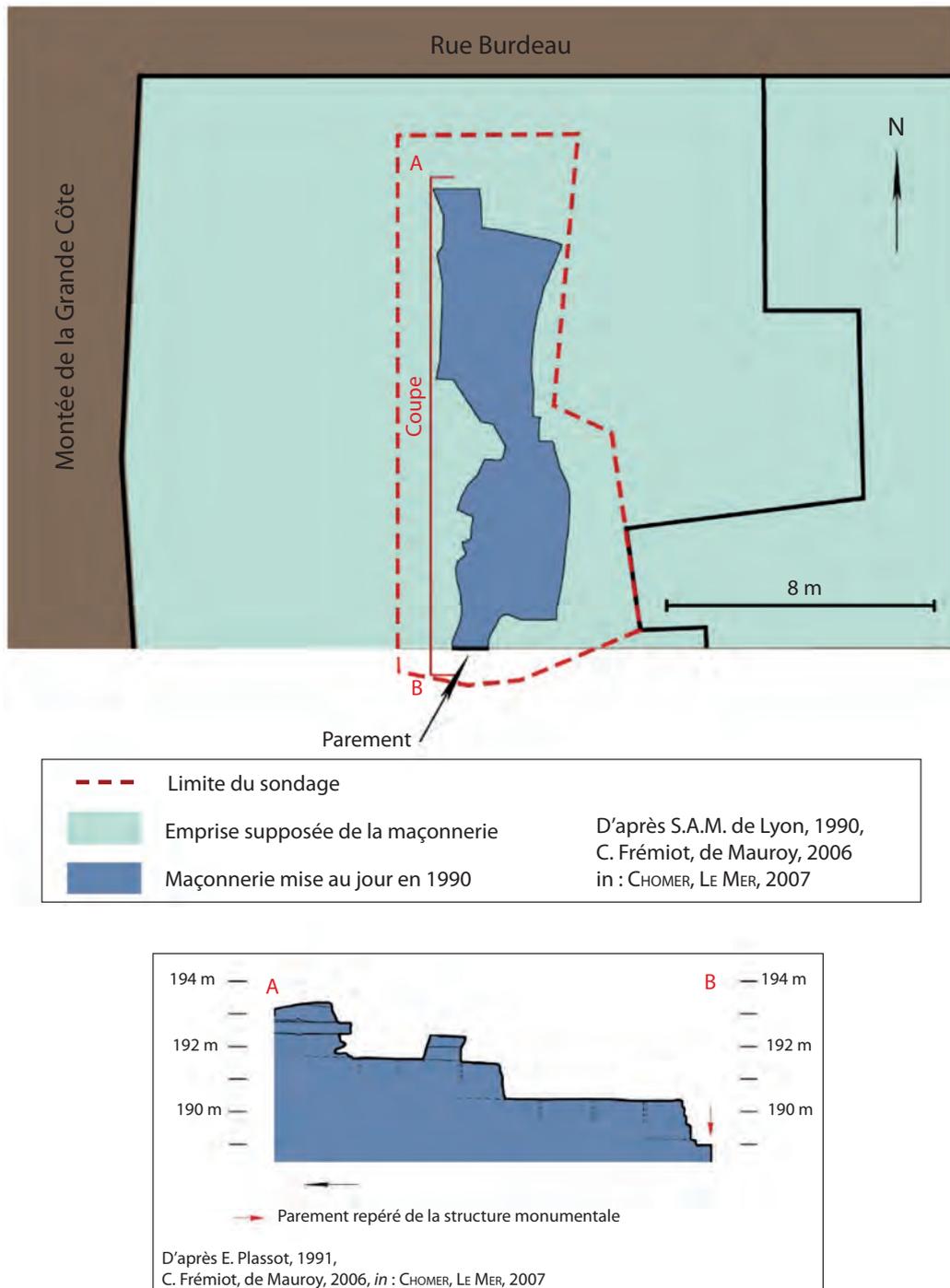


Fig. 3. En haut, localisation du mur monumental (d'après CHOMER, LE MER, 2007, fig. 183, p. 299) ; dessous, vue en coupe, depuis l'ouest (d'après CHOMER, LE MER, 2007, fig. 193, p. 303).

deux fragments ont été retrouvés en 1528 dans une vigne localisée à l'emplacement approximatif du chevet de l'église Saint-Polycarpe. Les avis divergent quant à savoir si elles ont pu être retrouvées à leur place d'origine ou s'il s'agit d'une position secondaire consécutive à leur déplacement.

- Enfin, une jambe de cheval en bronze pouvant avoir fait partie d'une statue équestre (d'un empereur ou d'une représentation de l'un des soixante ou soixante-quatre peuples des Trois Gaules) a également été mise au jour sur les pentes de la Croix-Rousse.

La carte de répartition (fig. 7 et 8) de ces différents éléments permet de constater que le mur et les Tables Claudiennes sont placés sur l'axe inférieur du sanctuaire. La couronne et la jambe de cheval se retrouvent au nord-est de l'emprise de celui-ci, plus haut dans la pente, les fragments de marbre – étant réutilisés donc en position secondaire dans le caniveau médiéval – ne donnant aucune indication sur leur emplacement initial.



◀ Fig. 4. Fragments de frise de l'autel (Musée gallo-romain de Lyon) (photo D. Frascone).

▼ Fig. 5. Fragment de l'inscription (échelle 1/10 environ) (Musée gallo-romain de Lyon) (photo D. Frascone).



MALE ERVM NO MISIT
 EQUIDEM - PRIMAM - OMNIUM - ILLAM - COGITATIONEM - HOMINUM - QUAM
 MAXIME - PRIMAM - OCCURSIVAM - MIHI - PROVIDEO - DUMPECOR - NE
 QUASI - NOVAM - ISTAM - IREM - INTRODUCI - EXHORRASCATIS - SLD - ILLA
 POTUIS - COGITETIS - QUAM - MVLTA - IN - HAC - CIVITATE - NOVATA - SINT - ET
 QUIDEM - SIATIM - AB - ORIGINE - VERBIS - NOSTRAE - IN - QUOD - FORMAS
 STATVSQVE - RES - P. NOSTRA - DICATA - SET
 QUONDAM - REGES - HANC - TENERE - VIREM - NLC - TAMEN - DOMESTICIS - SVCCES
 SOBIBVS - IAM - FRADERE - CONTIGIT - SVPLVENDERE - ALIEM - ET - QVIDAM - EXTER
 NI - VT - NVMA - ROMVLO - SVCCESSERIT - EX - SARBINIS - VENENSIS - VICINVS - QUI
 DEM - SED - TVM - EXTERENVS - VT - ANCO - MARCIO - PRISCVS - TARDQVINVS
 PROPITER - ILLIBRATAVM - SANGVINEM - QVOD - PATRE - DUMARATHO - C
 RINTHO - NATVS - VRAT - ET - TARDQVINENSIS - MATRE - GENVROSA - SLD - INOPI
 VI - QVA - IALI - MARITO - NECESS - HABVIT - SVCCVMBERE - CVM - DOMI - BE
 PELLERE - VTR - A - GERVANDIS - HONORIBVS - POSTIQVAM - ROMAM - AMGRAVIT
 REGVM - ADPRTVS - EST - HVIC - QVOQVE - ET - FILIO - NPOITVS - EIVS - NAM - ET
 HOC - INTER - AVCTORES - DISCREPAT - INSERTVS - SERVIVS - TVLLIVS - SI - VOSTROS
 SEQVITVR - CAPITVA - NATVS - OCBNSA - SI - TVSCOS - CAELI - QUONDAM - VI
 VENNAE - SODALIS - FIDELISSIMVS - OMNINOQVE - EIVS - CASVS - COMES - POST
 QVAM - VARIA - FORTVNA - EXACTVS - CVM - OMNIBVS - BELLIQVVS - CAELIANI
 EXERCITVS - ETVIRIA - EXCESSIT - MONTEM - CAELIVM - OCCVPATV - ET - A - DVCE - SVO
 CALLIO - ITA - APPELLATVS - MYTATOQVE - NOMINE - NAM - TVSC - MASTARNA
 ET - NOME - ERAT - ITA - APPELLATVS - EST - VBI - ET - REGVM - SVMM - CVM - BEL
 P - VITLIIATI - OPTINVI - DVNDE - POSTIQVAM - TARDQVIN - SVPLERI - MORES - I
 VISI - CIVITATI - NOSTRAL - ESSE - COLPVNT - QVA - IPSIVS - QVA - FILIORVM - EI
 VENIRE - PERTAVSVM - EST - MENTES - REGVM - ET - AD - COSSVLES - ANNOVS - MAGIS
 TRIVS - ADMINSTRATIO - BEL - P - TRANSLATA - EST
 QVOD - NVNC - COMMEMORAM - DICTAVITVAL - HOC - IPSO - COSSVLARI - IMPE
 RIVM - VALENTIVS - REPERTVM - APVD - MAIORES - NOSTROS - QVO - IN - A
 PERIOIBVS - BELIVS - AVT - IN - CIVILI - MOTV - DIFFICILIOR - VIRENTVA
 AVT - IN - ANXILIVM - PLEBIS - CREAVOS - TRIBVNDOS - PLEBI - QVOD - A - COSSV
 LIBVS - AD - DVCEMVROS - TRANSLATVM - IMPERIVM - SOLVTOQVE - POSTEA
 DECVMVIRALI - REGNO - AD - COSSVLES - RVSVS - REDIVM - QVOD - IN - V
 RIS - DISTRIBUTIVM - COSSVLARE - IMPERIVM - TRIBVNSQVE - MIL - M
 COSSVLARI - IMPERIO - APPELLATOS - QUI - SEVI - ET - SAERE - OCTONI - CREAREN
 TVR - QVOD - COMMVNICAVOS - POSTERMO - CVM - PLEBE - HONORIS - NOS - IMPERI
 SOLVM - SED - SACRDOTIORVM - QVOQVE - IAM - SI - NARBEM - BULLA - A - QVIBVS
 COCPHINT - MAIORES - NOSTRI - ET - QVO - PROCESSERVIVS - VENDOR - NE - NIMO
 INSOLENTIOR - ESSE - VIDEAT - ET - QVLESSE - FACTATIONEM - GLORIAE - PRO
 LATI - IMPERI - VLVTRA - OCLANVM - SED - ILLIC - POTIVS - REVERTAR - CIVITATEM

OTVST - SANE
 NOVO - MVCCI - ET - DIVVS - AVGVSTVS - AV - ONCVLIVS - MEVS - ET - PATRIVS - TI
 CAESAR - OMNIM - FLOREM - VIREQVE - COLONIVM - AC - MVSCVPIORVM - RO
 NORVM - SVLICTI - VIRORVM - ET - LOCVPLETVM - IN - HAC - CVRIA - ESSE - VOLVIT
 QVOD - ERGO - NON - ITALICVS - SENATOR - PROVINCIALI - POTIOR - EST - IAM
 VOBIS - CVM - HANC - PACTEM - CENSVRAE - MEAE - ADPRORARE - COEPERO - QVOD
 DE - EA - RE - SEXTIAM - REBVS - OSTENDAM - SED - NE - PROVINCIALES - QVIDEM
 SI - MODO - ORNARE - CVRIAM - POTVINT - BELICNDOS - PVTO
 ORVATISSIMA - ECCE - COLONIA - VALENTISSIMAQVE - VIENNENSIVM - QVAM
 LONGO - IAM - TEMPORE - SENATORES - HVIC - CVRIAE - CONFERI - EX - QVA - COLO
 NIA - INTER - PAVCOS - EQVSTROS - ORDINES - ORNAMENTVM - L - VESTIVM - FA
 MILIARISSIME - DILEGO - ET - HODIEQVE - IN - REBVS - MEIS - DETINIO - CVIVS - LIBE
 RI - IRVANTVR - QVALSO - PRIMO - SACRDOTIORVM - GRADV - POST - MODO - CVM
 ANNIS - PROMOTVBI - DIGVITATIS - SVAE - INCREMENTA - VT - DIRVM - NOME - LA
 TRONIS - TACTAM - ET - QV - HVSQ - PALAESTRIVM - PROGIVM - QVOD - ANTE - IN - DO
 MVM - COSSVLATVM - INIVLIT - QVAM - COLONIA - SV - SOLIDVM - CIVITATIS - ROMA
 NAL - BENEFICIVM - CONSECYTA - EST - IDEM - DE - FRATRE - EIVS - POSSVM - DICERE
 MISERABILI - QVIDEM - INDIGNISSIMOQVE - HOC - CASV - VT - VOBIS - VTILIS
 SENATOR - ESSE - NON - POSSI
 TEMPVS - EST - IAM - TI - CAESAR - GERMANVCE - DETEGERE - TI - PATRIBVS - COSSCRIPITIS
 QVO - TENDAT - ORATIO - TVA - IAM - ENIM - AD - EXTREMOS - FINES - GALLIAE - NAR
 BONENSIS - VENSI
 TOT - ECCE - INSONES - HVENES - QVOT - INTVEOR - NON - MAGIS - SVNT - PAENITENDI
 SENATORES - QVAM - PAENITET - PERSECVM - NOBILISSIMVM - VIRVM - AMI
 CVM - MVLM - INTER - IMAGINLS - MAIORVM - SVORVM - ALLOBROGICI - NO
 MEN - LEGERE - QVOD - SI - HALE - ITA - ESSE - COSSVNTITIS - QVOD - VLVTRA - DESVIRA
 TIS - QVAM - VT - VOBIS - DIGITO - DEMONSTRAM - SOLVM - IPSVM - VLVTRA - FINES
 PROVINCIALI - NARBONENSIS - IAM - VOBIS - SENATORES - MITTERE - QVANDO
 EX - LVGVONO - HABERE - NOS - NOSTRI - ORDINIS - VIROS - NON - PAENITET
 TIMIDE - QVOD - P - C - EGRESSVS - ADVETOS - FAMILIARES - QVE - VOBIS - PRO
 VINCIVM - TERRIMOS - SVM - SED - DISTRICTE - IAM - COMITAE - GALLIAE
 CAUSA - AGENDA - EST - IN - QVA - SI - QVIS - HOC - INTVETVR - QVOD - BELLO - PER - DE
 CEM - ANNOS - EMERCVERVNT - DIVOM - ILIVM - IDEM - OPONAT - CENTVM
 ANNOVM - IMMOBILEM - FIDEM - OBSQVINQVE - MVLTIS - TREPIDIS - RE
 BVS - NOSTRIS - PVS - QVAM - LVPERIVM - ILLI - PATRI - MEO - DVISO - GERMANIVM
 SVBIVENTI - TVTAM - QVETE - SV - SECVRAQVE - ATLEGO - PACTVM - PRAES
 TITERVNT - ET - QVIDEM - CVM - ADCESSVS - NOVO - TVM - QVIB - ET - IN - AD - SVET
 TO - GALLIS - AD - BULLVM - AVOCATVS - ESSET - QVOD - OPVS - QVAM - AR
 DIVM - SIT - NOBIS - NVNC - CVM - MANIME - QVAVIVS - NIHIL - VLVTRA - QVAM
 VT - PVBLICE - NOTAE - SINT - FACVLTAES - NOSTRAE - EXQVIRATVR - NIMIS
 MAGNO - EXPERIMENTO - COGNOSCIMVS

Fig. 6. Le texte conservé du discours de Claude au Sénat (« Tables Claudiennes », Musée gallo-romain de Lyon) (photo D. Frascone).

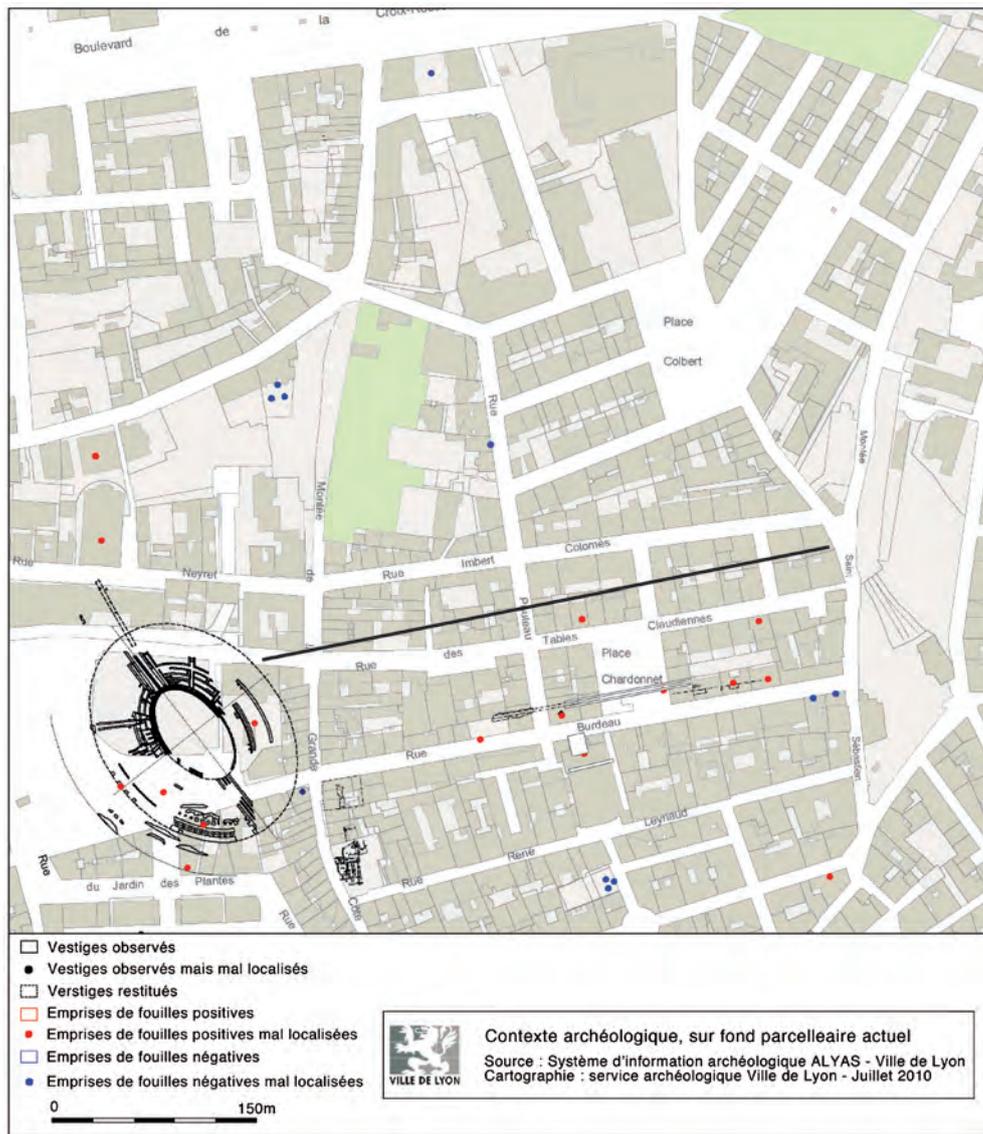


Fig. 7. Localisation des vestiges du secteur de la Croix-Rousse (d'après données Service Archéologique de la Ville de Lyon et CHOMER, *LE MER*, 2007, fig. 197, p. 308).

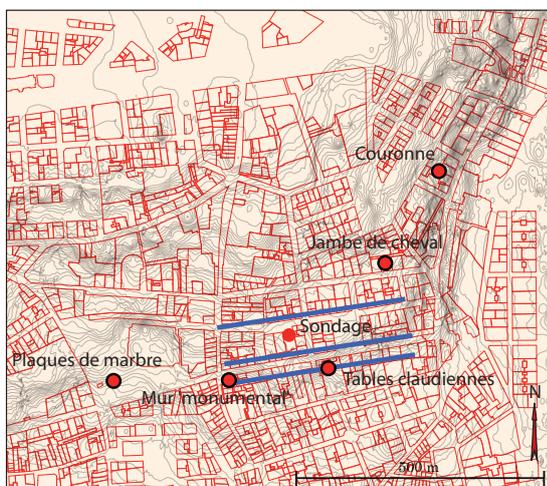


Fig. 8. Localisation des divers vestiges en rapport probable avec le sanctuaire (dessin D. Frascone d'après CHOMER, *LE MER*, 2007, fig. 149, p. 278).

LES RAISONS D'UNE REMISE EN CAUSE

Un sondage effectué en avril 2006 dans un bâtiment sis au 14 rue des Tables-Claudiennes, c'est-à-dire au cœur présumé du sanctuaire, n'a pas permis la mise au jour de vestiges tangibles, notamment de la plateforme supposée du sanctuaire (fig. 9). Un niveau de remblai constitué d'éléments de briques de terre crue (?) à la base duquel étaient présents quelques éléments céramiques et lapidaires fragmentés mélangés à quelques galets marqués parfois par la trace de mortier, se trouvait à plus de 4 m de profondeur, sur 0,80 m d'épaisseur environ, les 0,20 m supérieurs étant un peu plus denses en galets et céramique. Le sédiment sous-jacent, traversé sur 0,40 m puis sur 0,80 m par trois sondages effectués à la tarière, constitué d'un limon sableux gris clair fin et dépourvu d'artefact et de témoins d'anthropisation, semble devoir être interprété comme un niveau naturel (fig. 9 b).

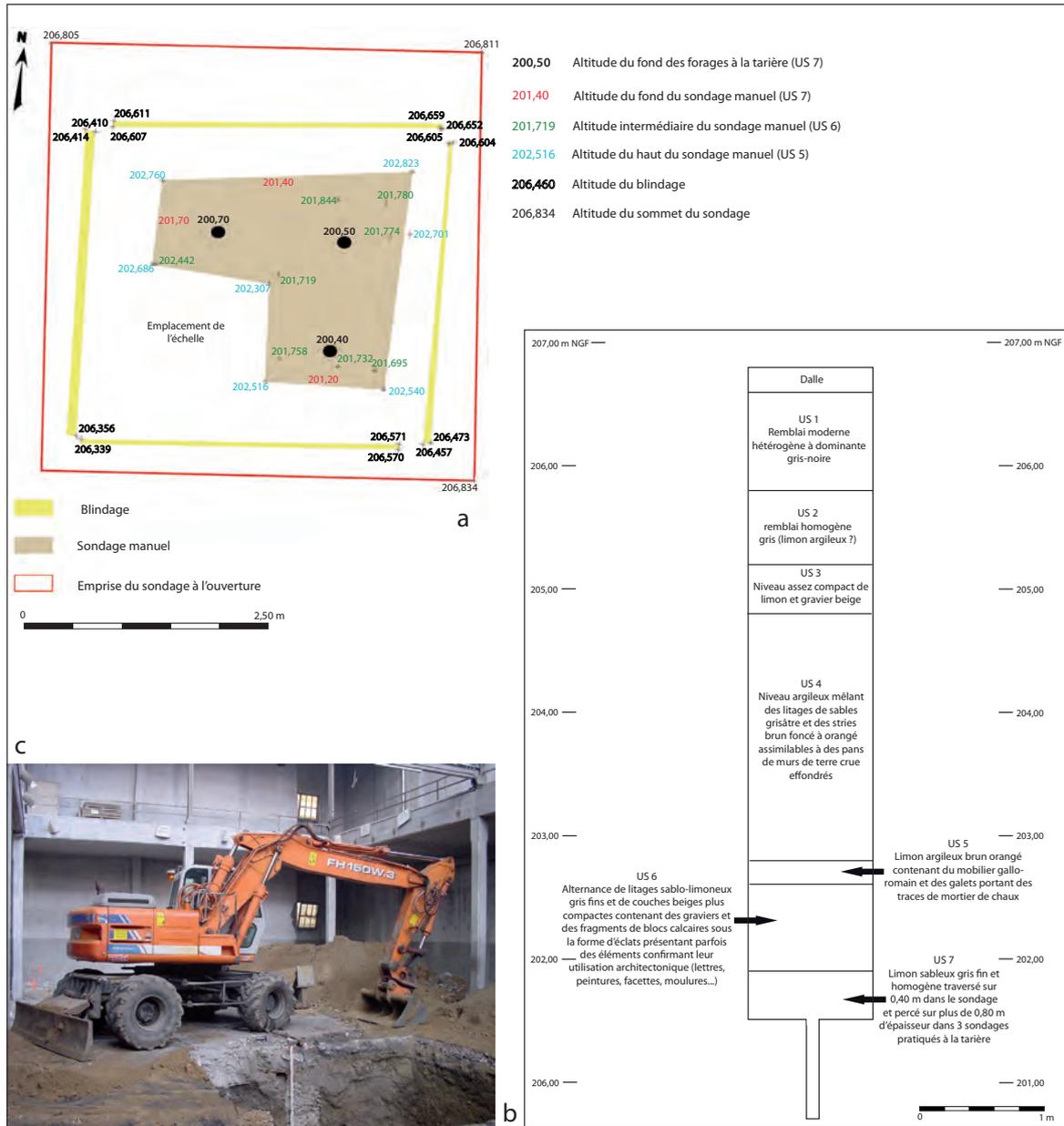


Fig. 9. Le sondage sis au 14 rue des Tables-Claudiennes. a : relevé en plan, b : section de coupe stratigraphique, c : photo général du contexte (© D. Frascone).

Devant l'absence, en cet endroit, de la fameuse esplanade sur laquelle Amable Audin établissait son argumentation concernant le sanctuaire fédéral, il m'a semblé nécessaire de regrouper des documents autres que les seules et rares arguments archéologiques pour tenter d'expliquer ce vide et entamer une étude critique dont j'ai ébauché l'approche dans mon rapport de sondage (FRASCONE, 2006, p. 18-19, 24, fig. 5 et 6).

En effet, plusieurs points de l'ancienne hypothèse tendaient à me faire douter de sa pertinence.

- Placé à mi-pente dans l'axe de l'amphithéâtre, le sanctuaire aurait été, à mon sens, confronté à deux paramètres paradoxaux ; d'une part, il aurait été complètement écrasé par la puissance architecturale de l'amphithéâtre, et la restitution de J.-Cl. Golvin dans l'ouvrage *Voyages en*

Gaule (COULON, GOLVIN, 2002) est en ce sens très visuelle (fig. 10). D'autre part, ce sanctuaire aurait fait face au sud, complètement oblitéré, à l'arrière, par la colline. De fait, il n'aurait été visible qu'en arrivant de la Gaule Narbonnaise, seule région non concernée par ce complexe culturel. Cela ne semble pas correspondre à la logique architecturale et au pragmatisme des Romains.

- En outre, la topographie actuelle ne permet pas de visualiser une terrasse à l'endroit où le sanctuaire est supposé avoir été établi et ce secteur est même marqué par une triple pente allant à l'encontre de l'idée même d'une plateforme. Ainsi, la rue Burdeau, matérialisant plus ou moins la limite inférieure, méridionale du sanctuaire, suit une pente inverse de part et d'autre de la rue Pouteau. Elle monte de la Montée de la Grande Côte à la rue Pouteau pour ensuite



Fig. 10. Restitution hypothétique de la colline de la Croix-Rousse avec la conception du sanctuaire telle que proposée antérieurement (COULON, GOLVIN, 2002, p. 72-73) (reproduction de la photo du Musée gallo-romain de Lyon ; photo D. Frascone).



Fig. 11. L'axe central du sanctuaire (rue Pouteau) à mi-pente ; les flèches indiquent les diverses pentes des rues (photo D. Frascone).

redescendre jusqu'à la Montée Saint-Sébastien. À l'inverse, la rue des Tables-Claudiennes, limite septentrionale du sanctuaire, descend de la Montée Saint-Sébastien à la rue Pouteau puis remonte de la rue Pouteau vers la Montée de la Grande Côte (fig. 11). Entre ces deux axes (la rue Burdeau

et la rue des Tables-Claudiennes), la rue Pouteau présente de plus un dénivelé de près de 10 m, celui-ci s'amplifiant en s'éloignant vers l'est ou vers l'ouest puisque ces deux rues ont des pentes inverses⁴. L'observation du reste de la colline jusqu'au sommet, en suivant l'axe de la rue Pouteau, permet de constater que cette alternance de pentes est systématique.

À la lumière de ces diverses contradictions, il m'a semblé utile de recourir à des plans anciens de la colline pour vérifier si certains ne permettaient pas d'éclaircir d'un jour nouveau la disposition du sanctuaire.

Ainsi, à partir du plan scénographique de Lyon repris dans la gravure de Braun et Hogenberg⁵ (fig. 12), de la gravure de Jansonius, copie de vue de Simon Maupin datée de 1635 (fig. 13), puis des plans plus récents, antérieurs à l'urbanisation intense de la colline (fig. 14 à 18), il est apparu que deux axes importants étaient toujours présents sur ces plans, même lorsque la colline n'était couverte que de champs, la Montée de la Grande Côte, à l'ouest, et la montée Saint-Sébastien, à l'est. Les plans les plus anciens

4. Amable Audin, en présentation du sanctuaire fédéral, écrit : « Ce n'est pas le lieu de reprendre les disputes du siècle dernier relatives à la localisation du sanctuaire. On s'est accordé depuis pour le situer sur le versant méridional de la Croix-Rousse, à cheval 'sur l'arête faitière qui partage la déclivité de la côte en deux versants opposés'. » (AUDIN, 1964, p. 149). Il parle ici de la rue Pouteau qui divise l'espace circonscrit par les montées de la Grande Côte et Saint-Sébastien en montrant bien qu'elle divise l'espace dont les pentes de part et d'autre sont inversées.

5. Lyon vers 1575, BRAUN, HOGENBERG, *Civitates Orbis Terrarum* I 10. Date : première édition latine publiée en 1572. Gravure attribuée à Balthasar van den Bosch, 1575. Cette gravure est particulièrement intéressante car elle représente assez nettement un axe nord-sud central (la future rue Pouteau ?) bien moins marqué dans les documents postérieurs, hormis celui de Jansonius et peut-être celui de Le Beau. Elle restitue fidèlement, dans le secteur qui nous concerne, les données du plan scénographique dont, en raison de son mauvais état et de la disposition sur six feuilles distinctes des pentes de la Croix-Rousse, la présentation dans cet article ne paraît pas opportune.



Fig. 12. Détail de la gravure de Braun et Hogenberg reprenant le plan scénographique de 1575 de la ville de Lyon (cliché D. Frascone, gravure personnelle).

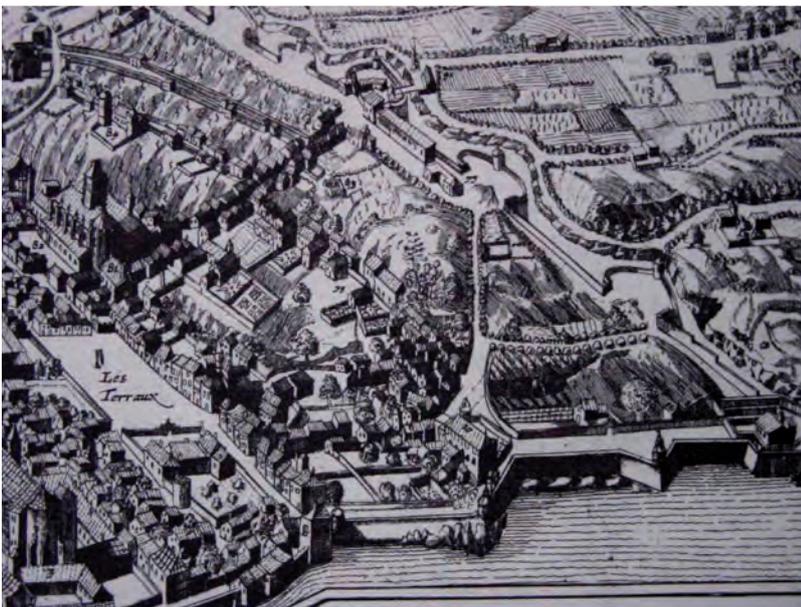


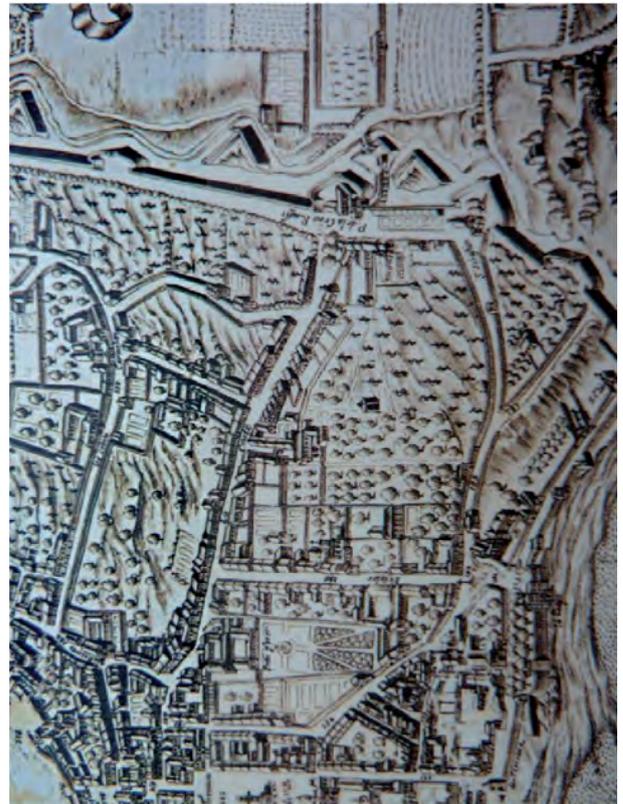
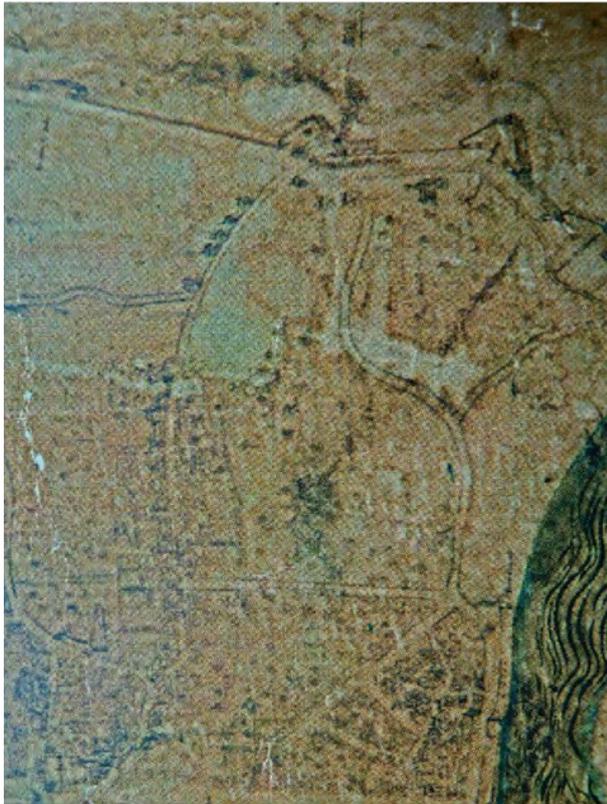
Fig. 13. Détail de la gravure de Jansonius (xvii^e s.) (cliché D. Frascone, gravure personnelle).

notamment, plus détaillés, ont même permis d'imaginer une certaine symétrie de ces deux axes autour d'un troisième, inexistant sur les cartes plus récentes mais visible aujourd'hui, la rue Pouteau. Le plan de Vermorel (fig. 19), constitué à partir de terriers du milieu du XIV^e s., propose d'ailleurs d'étranges symétries des parcelles autour d'un axe central pourtant invisible. Des documents comme la vue d'Antoine du Pinet, datée de 1564, prise depuis la porte Saint-Sébastien, ainsi que celle dite « de Boisseau », attribuée à Mérian et datée de 1638, permettent également de deviner, entre deux mamelons, un creux bien marqué pouvant correspondre à cette « voie » centrale.

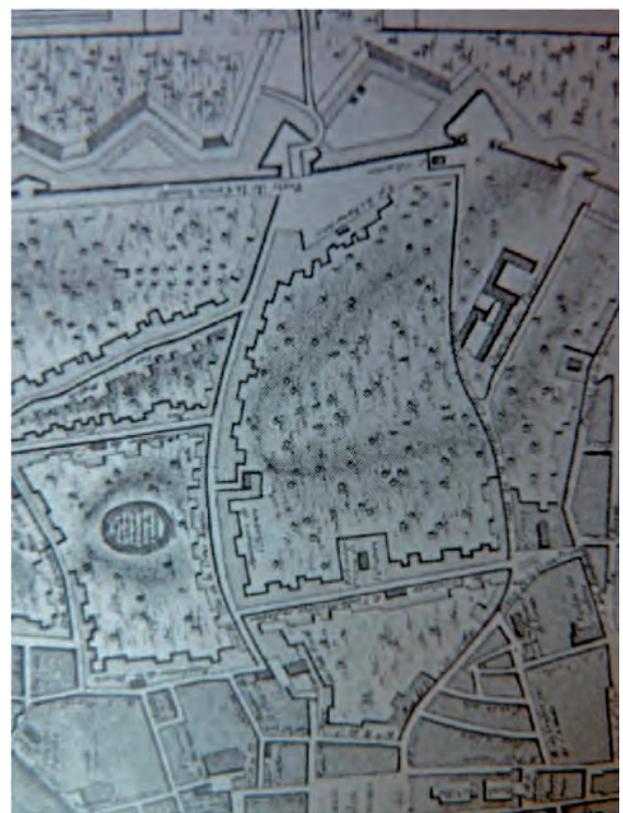
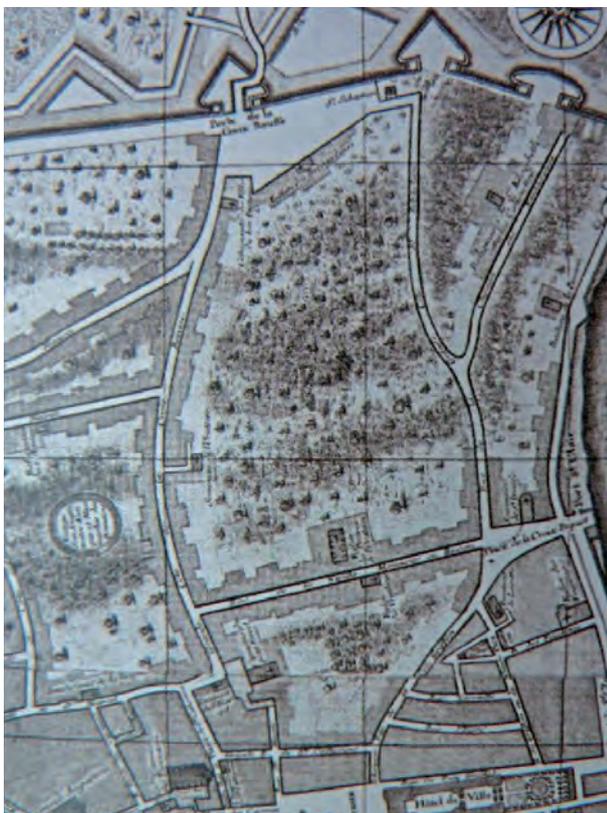
Si l'axe occidental, la Montée de la Grande Côte, peut trouver l'explication de son existence dans la présence d'une porte traversant le rempart établi au sommet de la colline,

l'axe oriental, pour sa part, vient buter sur une tour et doit être prolongé jusqu'à la même porte pour permettre de sortir de l'enceinte. La présence de champs entre les deux ne permet pas de justifier deux grandes routes pour les desservir. C'est ainsi qu'il m'a semblé pouvoir relier ces deux axes au sanctuaire et la topographie actuelle de la colline entre ces deux rues à celle de l'Antiquité. Cela paraît d'autant plus plausible que le seul autre axe visible sur les cartes les plus anciennes est celui attribué à la voie du Léman et du Rhin qui gravit la colline par l'ouest en contournant l'amphithéâtre.

Partant de cette nouvelle conception et en l'associant aux découvertes archéologiques précédemment évoquées, son organisation pourrait se définir assez aisément. Ainsi, le lieu de découverte des Tables Claudiennes pourrait corres-



14 | 15
16 | 17





▲ Fig. 18. Détail du projet sur la Montée Saint-Sébastien et la montée des Carmélites, plan de toute cette partie nord de Lyon jusqu'aux murs de la Croix-Rousse vers 1780, Archives Municipales de Lyon (numérisation : Gilles Bernasconi).

◀ Fig. 14. Philippe LE BEAU (avant 1586 - après 1620), «*Antiquissima Urbis Lygdvnensis ad Rhodanvm Delineatio*», plan cavalier, levé géométriquement et dessiné par le mathématicien lyonnais Philippe Le Beau, ingénieur-géographe du roi, 1607 : détail du secteur des pentes de la Croix-Rousse. Lyon, Archives municipales, 1 S 150 (cliché J. Gastineau/A.M.L. 5 Ph 35731).

◀ Fig. 15. Simon MAUPIN (mort en 1668) : Description avnatrel de la ville de Lyon et paysages alentour d'icelle, dressé par S. Maupin, 1659. Gravé sur cuivre. Dimensions : 77 x 136 cm. Échelle : 1:4320^e environ (échelle de 150 toises du roi). Lyon, Bibliothèque municipale, Réserve 28122 (ex-libris Louis Dor) (cliché Bibliothèque municipale de Lyon).

◀ Fig. 16. Claude SÉRAUCOURT (1677-1756). Plan géométral de la ville de Lyon, par Claude Séraucourt, 1735. Gravé sur cuivre. Dimensions : 136 x 155 cm. Échelle : 1:3000^e. Paris, Archives nationales, NII Rhône 2 (cliché Archives nationales).

◀ Fig. 17. Louis Martin Roch JOUBERT. Plan géométral de la ville de Lyon, assujéti aux nouveaux alignements augmenté des quartiers neufs et enrichi des bâtiments principaux, année 1773. Dressé par Joubert. À Lyon, chez Daudet et Joubert. Gravé sur cuivre. Dimensions : 63 x 117 cm. Échelle : 1:6900^e (125 toises du Roy = 3,5 cm). Lyon, Archives municipales, 1 S 90 (cliché J. Gastineau/A.M.L. 5 Ph 35642).



Fig. 19. Benoît VERMOREL (1814-1885). Plan topographique historique de la ville de Lyon en 1350, établi d'après les terriers de cette époque avec le recensement cadastral de 1493 dans la partie où les documents plus anciens font défaut, dressé par Benoît Vermorel, vue d'ensemble. Manuscrit sur calque, colorié. Dimensions : 47 x 72,5 cm. Lyon, Archives municipales, 1 S 181/13 (cliché J. Gastineau)

pondre à l'entrée du sanctuaire, devant la première rampe permettant d'accéder au sommet. La raison pour laquelle seules les parties inférieures des Tables ont été retrouvées peut être expliquée par le fait que, lors de la récupération des pierres de cette rampe, les deux pans supérieurs aient également été mis au jour et aient été fondus afin d'en récupérer et réutiliser le bronze. Chronologiquement, cette phase peut dater de la fin de l'Antiquité et de l'abandon du sanctuaire. Les deux plaques constituant la partie basse du texte, enfouies plus profondément, ont ainsi pu être préservées et n'ont été retrouvées que beaucoup plus tard lors d'une excavation dans une vigne.

On peut également expliquer la présence de nombreuses inscriptions liées au sanctuaire dans des constructions établies sur la Presqu'île par le fait que les pentes et le sommet de la colline ont été peu urbanisés jusqu'à une période récente et que les blocs entravant les travaux agricoles étaient probablement systématiquement dirigés vers les zones urbanisées ou en cours d'urbanisation. Enfin, la construction du rempart médiéval a probablement occasionné la réutilisation d'un grand nombre de blocs provenant du sanctuaire.

DONNÉES TOPOGRAPHIQUES ET PLANIMÉTRIQUES

Afin de préciser la topographie et l'utilisation de ce versant de la colline jusqu'à son sommet, des coupes transversales suivant les axes supposés correspondre aux grandes lignes nord-sud du sanctuaire ont été réalisées, ainsi que la projection de ces voies sur la planimétrie actuelle de la ville. Les observations qui en résultent tendent à conforter l'hypothèse développée ici, selon laquelle trois axes principaux, orientés nord-sud, distribueraient symétriquement les rues jusqu'au sommet de la colline : la Montée de la Grande Côte à l'ouest, la Montée Saint-Sébastien à l'est et la rue Pouteau, au centre.

*La topographie*⁶

Quatre séries de trois profils ont été réalisées d'après la topographie des pentes⁷ (fig. 20 à 23). On constate tout d'abord, comme un argument à l'encontre du postulat en vigueur jusqu'à nos jours, l'absence de plateforme entre le bas de la rue Burdeau et le haut de la rue des Tables-Claudiennes ; cet argument avait jusqu'alors permis de placer le sanctuaire dans cet espace. Certes, une plateforme de petites dimensions apparaît bien dans deux des profils établis, suivant des axes parallèles descendant la colline, mais cette esplanade, n'excédant pas 30 ou 40 m de profondeur du nord au sud, paraît bien étroite et se situe plus haut dans

la colline, soit hors de l'axe de l'amphithéâtre qui justifiait jusqu'alors la disposition du sanctuaire.

D'autre part, on distingue, sur trois des quatre documents, la présence de trois ruptures de pentes espacées entre elles de 120 à 160 m et mesurant environ 10 m de hauteur chacune, pouvant éventuellement correspondre à des aménagements de terrasses dont la plus haute s'achève au pied du plateau de la Croix-Rousse et la plus basse au pied de la rue Burdeau, soit à l'emplacement supposé de la première rampe du sanctuaire. Le profil de ces coupes nord-sud permettrait donc de supposer que l'aménagement des pentes s'est établi entre la rue Burdeau et le sommet de la colline, le replat du plateau de la Croix-Rousse permettant alors de recevoir le cœur même du sanctuaire et le fameux autel des Trois Gaules.

L'analyse spatiale

Lorsqu'on observe les pentes de la Croix-Rousse à l'endroit où les profils ont été établis, on constate que la topographie actuelle n'a guère masqué celle visible sur les plans depuis la fin du Moyen Âge. De plus, si le confluent, à la période gallo-romaine, se situait beaucoup plus près de la colline (fig. 24), à 500 m environ plus au sud (CHOMER, LE MER, 2007, p. 99-103), les textes indiquant que le sanctuaire s'élève devant la ville au confluent du Rhône et de la Saône paraissent assez justes, la ville s'étendant surtout, au début, du côté de la colline de Fourvière.

La planimétrie permet également d'observer une étonnante symétrie des deux axes latéraux par rapport à l'axe central, mais également par rapport au confluent d'alors (fig. 25). Les alternances de pentes des rues est-ouest tendent à confirmer les effets de rampes que les profils laissent apparaître. Les terrasses sont davantage marquées sur l'axe central, ce qui paraît logique s'il s'agit de rampes montant depuis les extrémités est et ouest.

Si certaines de ces rues ont été percées au cours du XIX^e s. (rue Burdeau, ancienne rue du Commerce, en 1827 et rue Pouteau en 1829 par exemple : BARRE, 1993, p. 170-171), leur axe apparaît dès le XVI^e s. sur les gravures et plans anciens (BRAUN, HOGENBERG, 1572, par exemple, où l'on peut deviner l'axe de la rue Pouteau avec même les ruptures de pentes des probables terrasses et l'axe des futures rues Burdeau et des Tables-Claudiennes, au nord – à droite sur le plan – de la rue Besson, actuelle rue Leynaud). Il faut considérer que leur aménagement a été dicté par ces axes et qu'il n'a pas nécessité de travaux de terrassements excessifs, d'autant que la ville voulant souvent éviter certains aménagements a imposé ou suggéré aux habitants de gérer eux-mêmes le percement de certaines rues et le déblaiement que cela induisait ; cela a sans doute incité à limiter les grands et coûteux aménagements (BARRE, 1993, p. 169-173). D'ailleurs, Josette Barre confirme en quelque sorte ce postulat (*ibid.*, p. 313) : « Pour faciliter les relations entre la ville basse et la ville haute, il convient d'adoucir les rues existantes, – mais il faudrait exproprier, démolir des immeubles et en déchausser d'autres –, ou d'ouvrir de nouvelles voies. À l'est de la Grande-Côte, la densité du bâti et la raideur des versants laissent peu de possibilités pour de

6. Je remercie ici, pour sa collaboration, Bertrand Moulin (géo-archéologue à l'Inrap Rhône-Alpes) qui a bien voulu réaliser les projections que je lui ai demandées ainsi que les cartes originales de visibilité du point haut de la colline qui m'ont servi de support pour les figures 43 et 44.

7. Extraction des valeurs altitudinales à un pas de 5 m à partir de la topographie actuelle (BD alti IGN).

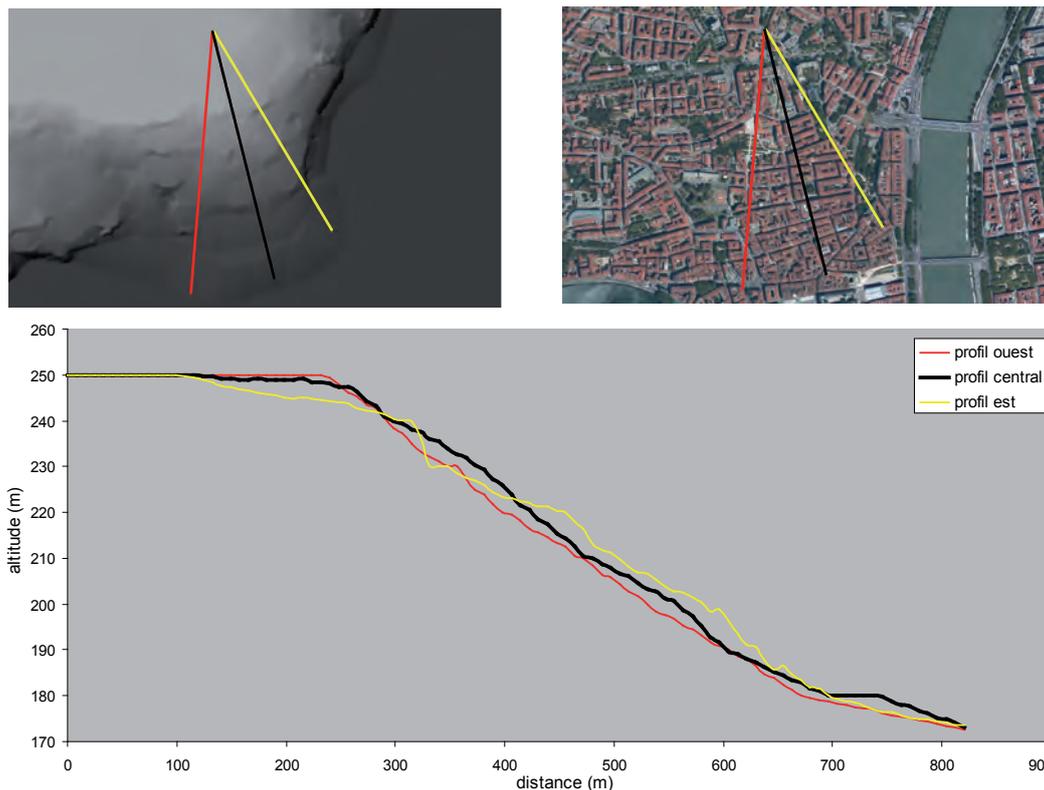


Fig. 20. Simulation de profils sur la colline de la Croix-Rousse suivant les axes actuels des montées de la Grande Côte et Saint-Sébastien et de la rue Pouteau (montage et simulation Bertrand Moulin, Inrap).

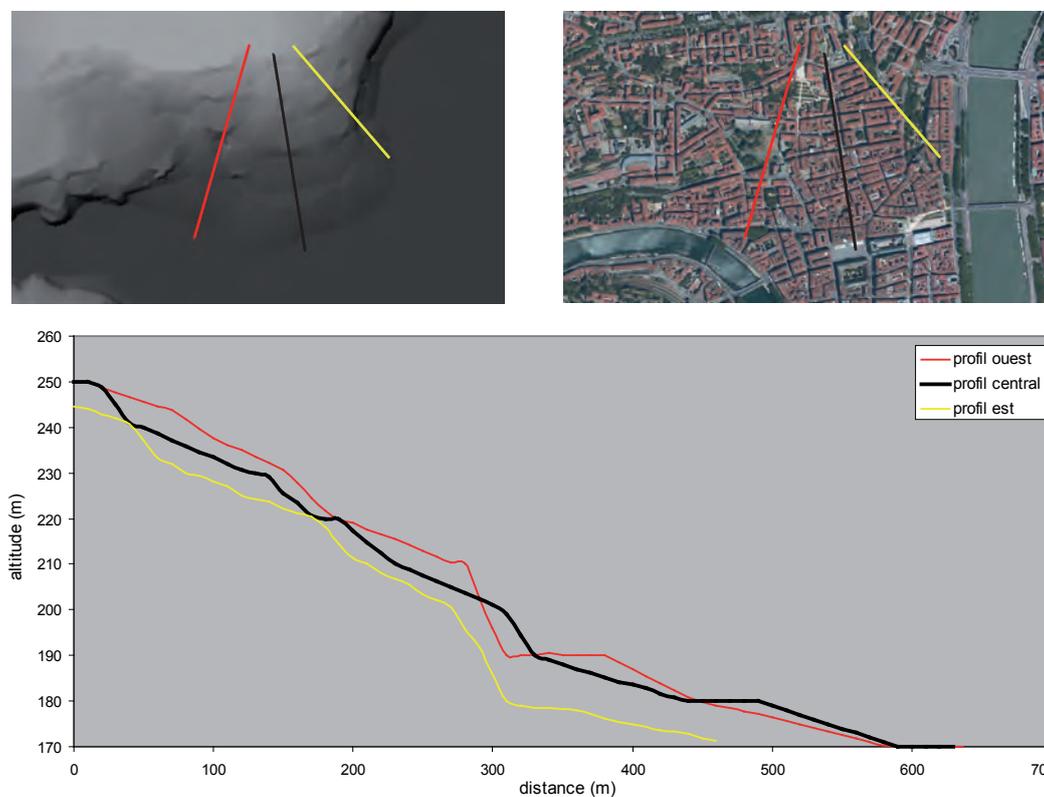


Fig. 21. Simulation de profils sur la colline de la Croix-Rousse suivant une ouverture large du sanctuaire (montage et simulation Bertrand Moulin, Inrap).

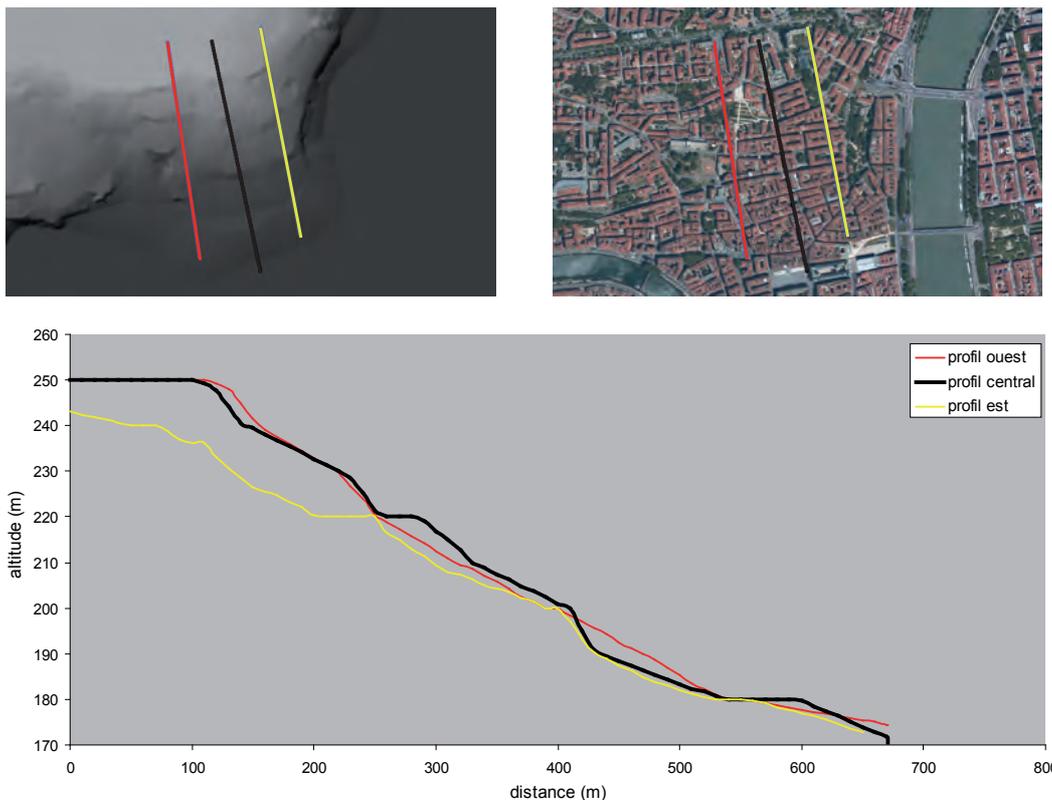


Fig. 22. Simulation de profils sur la colline de la Croix-Rousse suivant des axes parallèles (version large)
(montage et simulation Bertrand Moulin, Inrap).

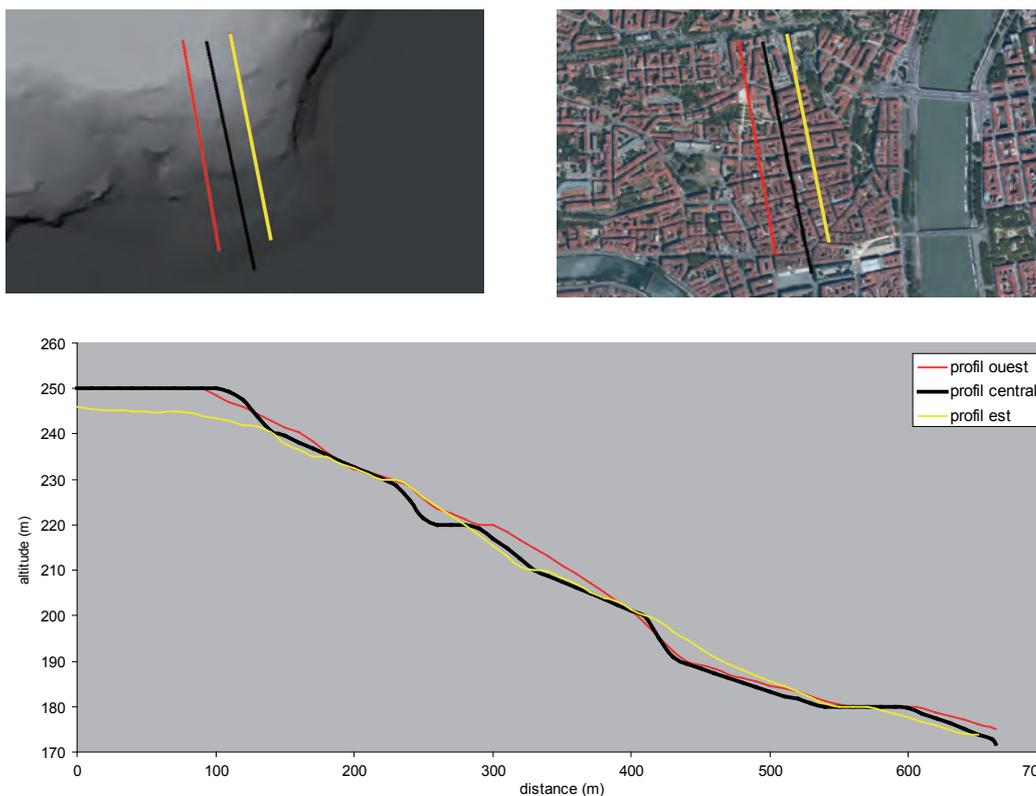


Fig. 23. Simulation de profils sur la colline de la Croix-Rousse suivant des axes parallèles (version étroite)
(montage et simulation Bertrand Moulin, Inrap).



Fig. 24. L'évolution des bras du Rhône dans l'Antiquité (d'après CHOMER, *LE MER*, 2007, fig. 4, p. 99).



Fig. 25. Projection, depuis le nord, des axes possibles du sanctuaire (montage et simulation Bertrand Moulin, Inrap).

tels travaux. À l'ouest, le Jardin des Plantes, d'une déclivité moins forte, dispose de terrains non bâtis ne nécessitant pas d'expropriation puisqu'ils appartiennent à la ville. » Il faut entendre par « l'est de la Grande-Côte », toute la zone que j'imagine appartenir au sanctuaire. La rue Burdeau, sous laquelle on veut voir une rampe à double déclivité, suit actuellement la même pente; cela tend à confirmer les faibles réaménagements qu'ont nécessités ces nouvelles rues, et les sondages archéologiques effectués en 2007 (BERTRAND *et alii*, 2008) confirment que les canalisations souterraines

gallo-romaines repérées dans l'axe de la rue suivent des pentes opposées: vers l'ouest à l'ouest de la rue Pouteau, vers l'est à l'est de cette dernière, pente quasi nulle dans l'axe de cette rue nord-sud; ce qui tend à prouver que la rue Pouteau est bien un axe central nord-sud, et que les pentes actuelles de la rue Burdeau existaient déjà dans l'Antiquité. De plus, les vestiges de la canalisation mis au jour dans ces sondages sont relativement affleurants, ce qui suppose un faible remblaiement depuis l'Antiquité, à moins d'un décaissement volontaire de grande ampleur qui paraît aller à l'encontre des intentions des particuliers ayant ouvert ces rues.

Le sanctuaire semble donc dessiner un triangle isocèle dont l'axe médian permet la distribution des différents axes est-ouest vers les latéraux tout en ouvrant lui-même une voie sud-nord vers le sommet de la colline.

Il a longtemps été comparé au sanctuaire de la *Fortuna Primigenia* à Palestrina, en raison de la rampe supposée dans l'axe de l'actuelle rue Burdeau, et les parallèles entre les deux contextes se trouvent renforcés si l'on se réfère à cette nouvelle configuration.

DEUX EXEMPLES DE SANCTUAIRES ÉTABLIS SUR DES PENTES

Les exemples hellénistiques ou républicains de sanctuaires de pentes sont nombreux, mais nous prendrons ici deux exemples particuliers, celui de *Praeneste*, le plus souvent comparé à celui de Lyon, et celui de *Zeugma*. Il existe en effet des représentations monétaires qui pourraient assez bien être comparées à ce que je propose désormais pour le sanctuaire des Trois Gaules.

Palestrina (Praeneste), Italie

Quoique consacré bien avant celui de *Lugdunum*, le sanctuaire de la *Fortuna Primigenia* offre plusieurs points de convergence avec celui de Rome et d'Auguste.

Topographiquement, ils sont disposés sur plusieurs terrasses d'une colline, la seule différence notable résidant dans le fait qu'une montagne plus haute apparaît en arrière-plan, à Palestrina, le sommet du promontoire principal étant atteint à Lyon.

La hauteur totale de la pente de Lyon est de 70 m environ. À Palestrina, cette hauteur ne concerne que la partie établie sur les trois dernières terrasses, plusieurs terrasses de plus grande dimension étant visibles en contrebas dans le paysage actuel (fig. 26 et 27).

Le cœur du sanctuaire se situe probablement dans les deux cas au sommet des deux collines aménagées.

Les dimensions des deux sanctuaires :

- si nous prenons en compte, pour celui de Palestrina, la totalité des terrasses visibles, l'espace cultuel de Palestrina mesure 300 m du haut en bas dans son axe médian et 390 m de largeur pour la terrasse inférieure, les dimensions du cœur du sanctuaire, sur les trois terrasses supérieures, étant d'environ 112 x 112 m (fig. 28 et 29);

- à Lyon, en admettant que la partie basse du sanctuaire dans la nouvelle hypothèse ne diffère pas de celle de l'ancienne (le pied de la rue Burdeau), l'axe médian dans



Fig. 26. Projection des axes possibles du sanctuaire de Praeneste (Palestrina – Italie) (d'après clichés Google maps).

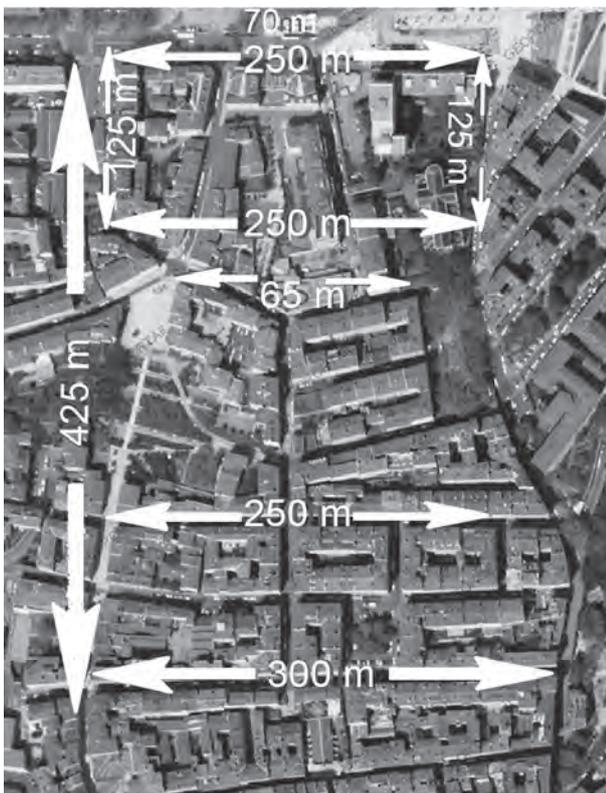


Fig. 27. Projection des axes possibles du sanctuaire des Trois Gaules (d'après clichés Google maps).

la hauteur mesure 425 m, la terrasse inférieure mesurant pour sa part 300 m de largeur, d'est en ouest. La terrasse supérieure aurait des proportions supérieures à celles de Palestrina (125 m de largeur pour 250 m environ de longueur est-ouest).

- la forme des deux complexes semble dessiner un triangle, plus ouvert à Palestrina, presque équilatéral.

Zeugma, Commagène, Syrie antique (Turquie actuelle)

Le sanctuaire dédié à la déesse de la cité, à *Zeugma*, est placé sur la plus haute colline de la ville (fig. 30), faisant face, au sud, aux collines urbanisées de la ville antique dominant l'Euphrate. Des représentations monétaires permettent d'en restituer assez précisément la configuration (fig. 31). Deux grandes voies ou escaliers (ou portiques) permettent à l'est et à l'ouest d'accéder au temple tétrastyle de la déesse, placé au sommet, alors que la base du sanctuaire semble matérialisée par un mur de terrasse en gros appareil. Les deux grands axes ne sont pas sans rappeler les axes de la Montée de la Grande Côte et de la Montée Saint-Sébastien, à Lyon, qui pourraient avoir eu la même fonction. Le mur de terrasse du bas pourrait pour sa part trouver son parallèle dans un mur de façade que l'on pourrait restituer au pied de la rue Burdeau. Les dimensions du sanctuaire de *Zeugma* sont certes moins imposantes, mais il s'agit d'une ville secondaire alors que le sanctuaire des Trois Gaules doit certainement figurer parmi les plus importants et les plus vastes.

Malgré cela, il est possible d'estimer les dimensions du sanctuaire de Commagène à 160 m du nord au sud, pour 132 m de largeur entre les escaliers ou portiques parallèles, pour une terrasse supérieure mesurant près de 190 m de largeur (fig. 32).

Les données numismatiques pourraient laisser supposer que les deux voies convergent vers le sommet comme ce pourrait être le cas à Lyon, mais il semblerait qu'il s'agisse bien de deux parallèles, l'effet de perspective en contre-plongée étant restitué sur les monnaies.

TARRAGONE OU L'EFFET MIROIR ?

La ville antique de Tarragone possédait, comme Lyon, un sanctuaire impérial dédié à Rome et Auguste (fig. 33).

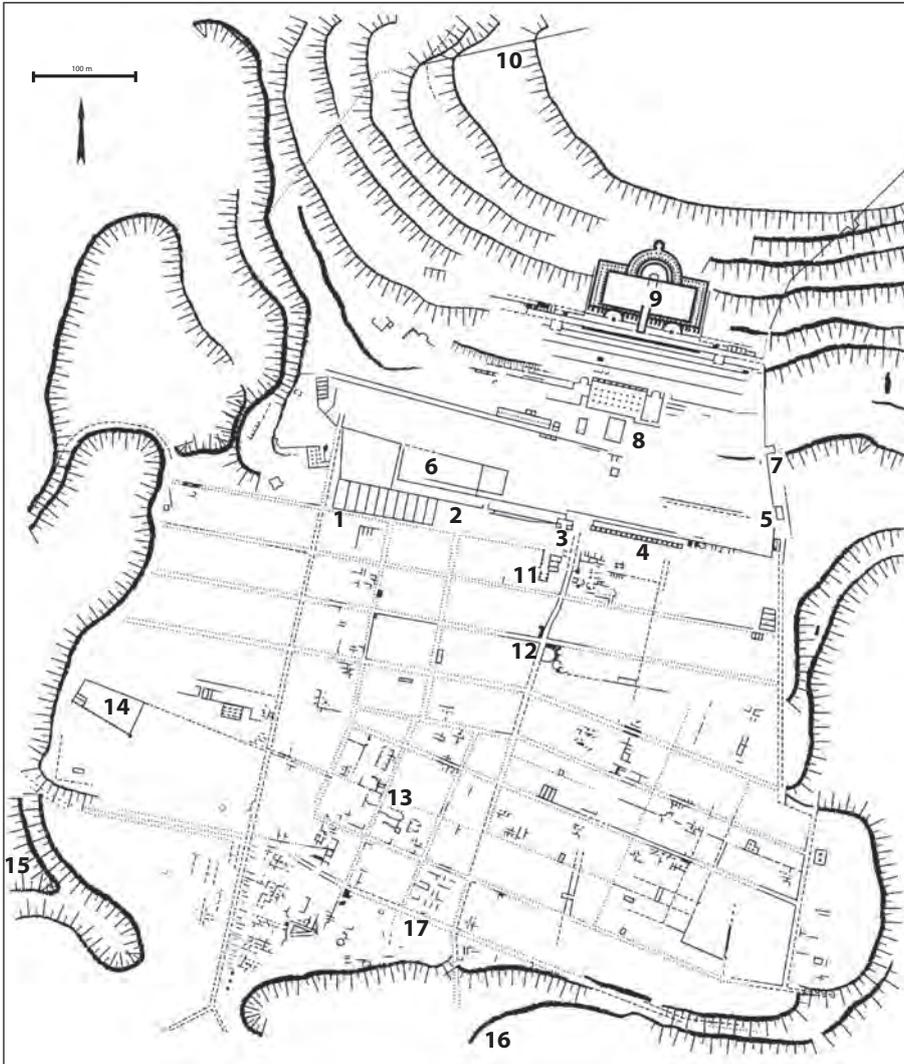


Fig. 28. Plan de Palestrina. 1: Citerne de via degli Arcioni; 2: mur en opus quadratum; 3: propylée; 4: pièce voûtée; 5: Porte de Soleil; 6: citerne; 7: porte; 8: forum; 9: sanctuaire de la Fortune; 10: enceinte polygonale; 11: construction publique et thermes; 12: exèdre; 13: Madone de l'Aigle; 14: citerne; 15: sanctuaire d'Hercule; 16: nécropole de la Palombe (Colombella); 17: voie Prenestina (dessin D. Frascone d'après COARELLI, 1989, p. 116, fig. 1).

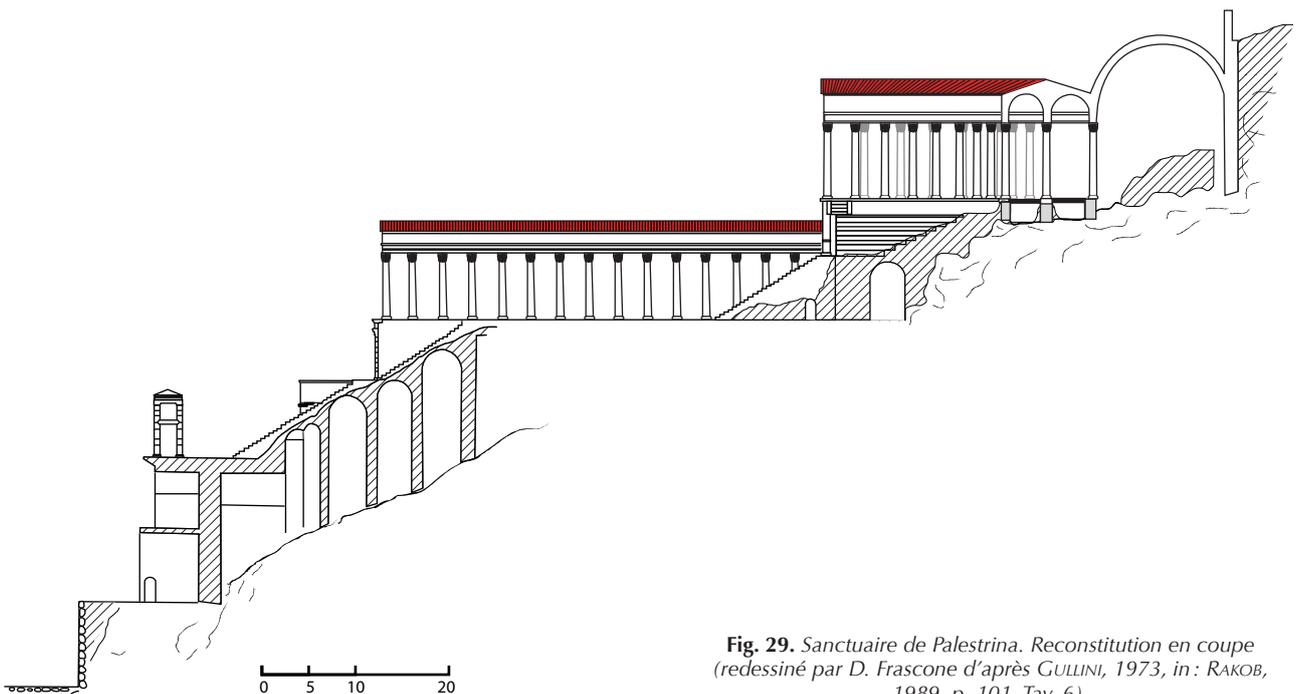


Fig. 29. Sanctuaire de Palestrina. Reconstitution en coupe (redessiné par D. Frascone d'après GULLINI, 1973, in: RAKOB, 1989, p. 101, Tav. 6).



Fig. 30. Vue, depuis le nord, de la colline de Zeugma (cliché D. Frascone).



Fig. 31. Monnaie de Philippe Père frappée à Zeugma représentant, au revers, le sanctuaire de la Déesse de la Ville placé sur la colline (monnaie de fouille en dépôt au musée de Gaziantep, Turquie; échelle 2:1) (© Daniel Frascone).

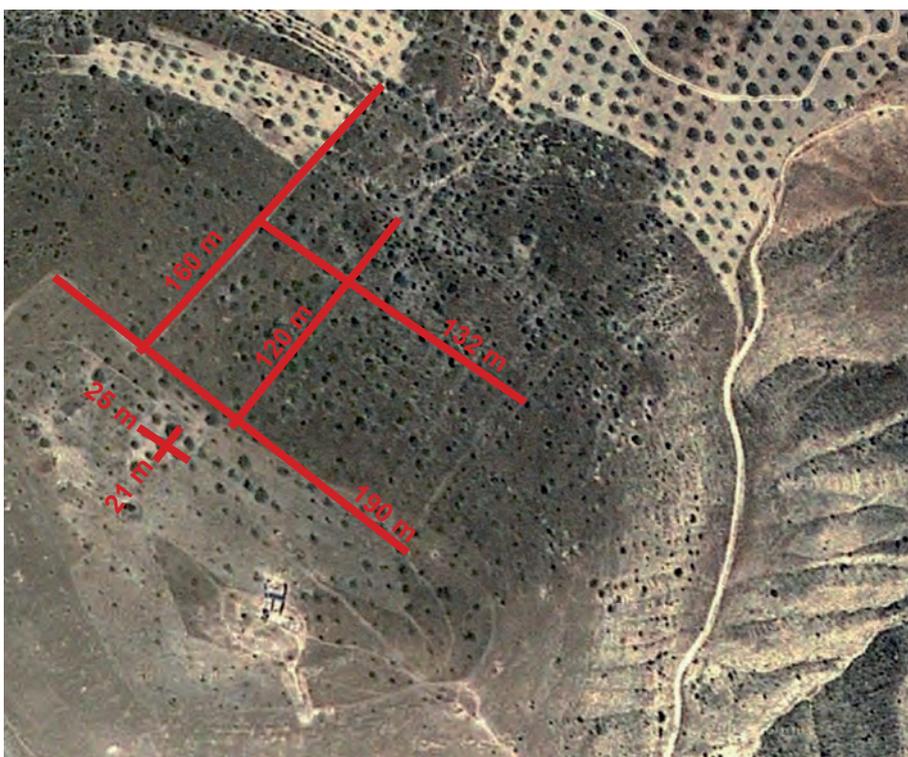
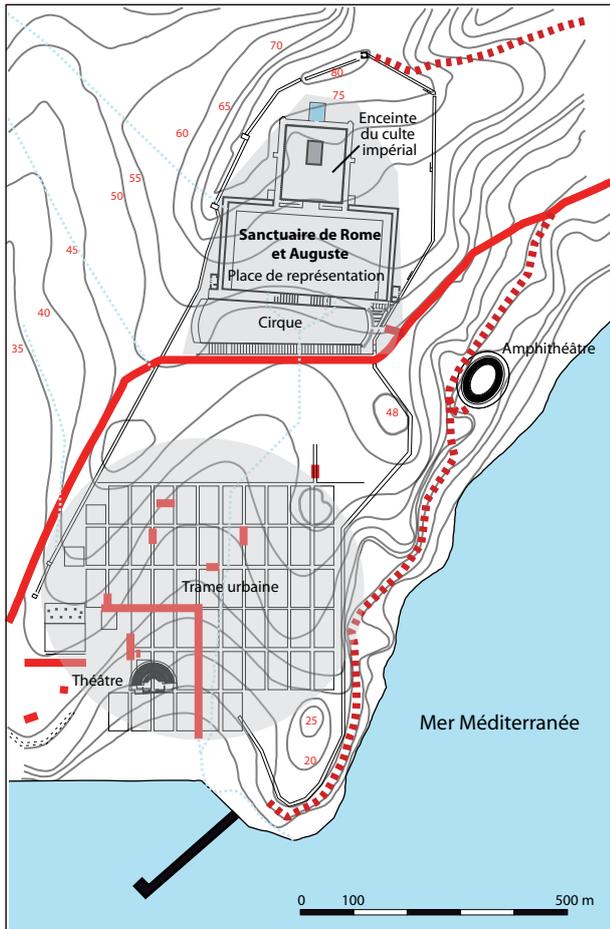


Fig. 32. Projection des axes possibles du sanctuaire de Zeugma (d'après clichés Google maps).



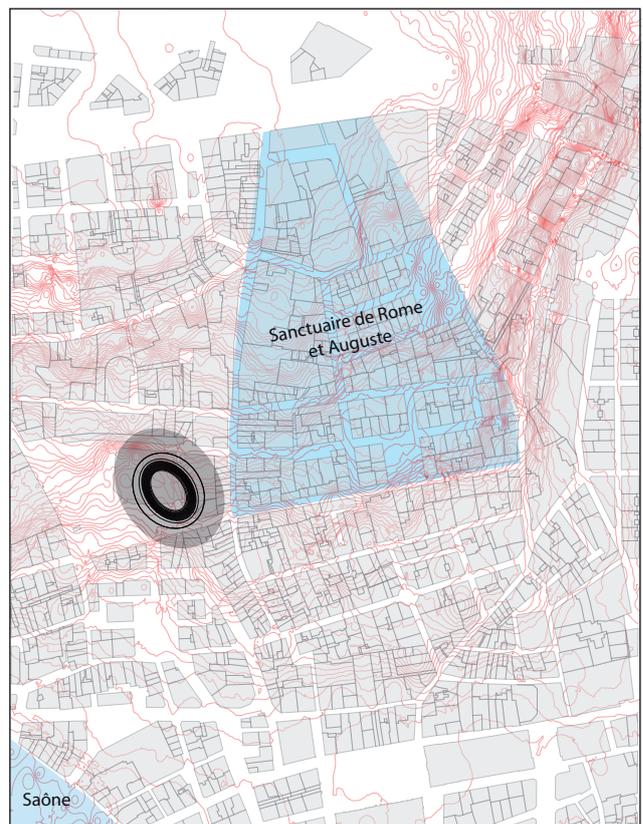
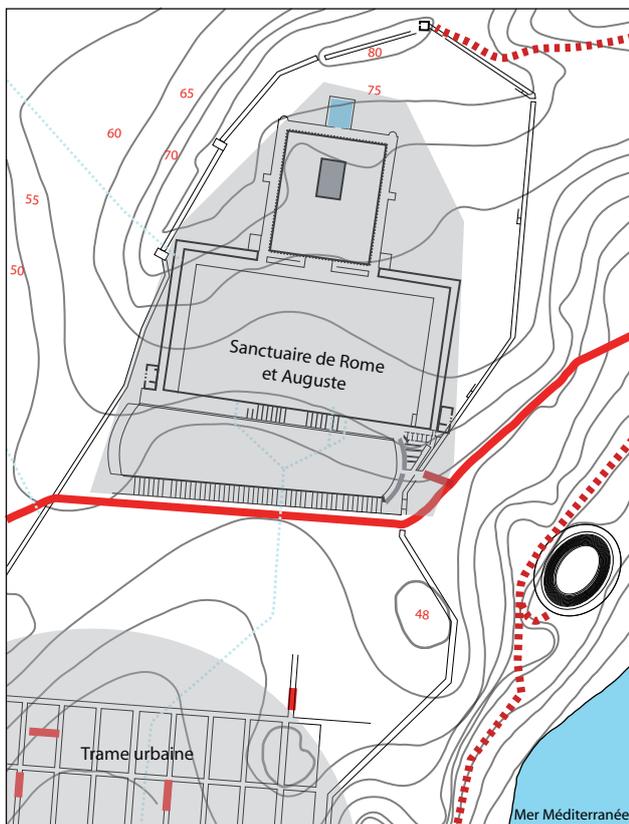
Or, il s'agit probablement de l'exemple offrant le plus de similitudes avec l'hypothèse que nous présentons ici.

En effet, le cœur du sanctuaire s'organise sur une terrasse supérieure s'étendant jusqu'au sommet de la colline, une vaste esplanade, de plus grande dimension, s'installant en contrebas, pour les cérémonies. Au pied de cette esplanade, un cirque a ensuite été construit sous les Flaviens. Ce sanctuaire s'étendait donc sur cette colline qui domine la ville dont la trame se dessine sur la partie basse, au sud, comme c'est le cas à Lyon. L'amphithéâtre est disposé au sud-est du sanctuaire, alors qu'à Lyon il est placé au sud-ouest. Enfin, l'ensemble cultuel fait face à la mer comme celui de Lyon fait face au confluent.

Ainsi, la configuration des deux villes semble presque calquée, un simple « effet miroir » pouvant s'appliquer pour restituer jusqu'à l'emplacement presque identique de l'amphithéâtre par rapport à la colline. Même le recalage des vestiges de Tarragone sur les plans anciens ou la topographie actuelle de Lyon, avec une inversion de l'emplacement de l'amphithéâtre, s'applique de façon troublante (fig. 34).

◀ Fig. 33. Plan de la ville de Tarragone (dessin D. Frascone d'après MACIAS SOLÉ et alii, 2007b).

▼ Fig. 34. Le sanctuaire de Tarragone (à gauche) et le contexte topographique de la colline de la Croix-Rousse, à Lyon (à droite), à même échelle et avec emplacement des deux amphithéâtres (dessin D. Frascone).



Par conséquent, du fait de la superposition quasi parfaite des deux ensembles monumentaux, on obtient des dimensions assez voisines puisque le sanctuaire de Tarragone mesure 370 m de longueur sans le cirque (473 m en incluant l'édifice de spectacles) et 330 m de largeur pour la plateforme inférieure (rappelons que les proportions du sanctuaire de Lyon seraient approximativement de 425 m de longueur pour 300 m de largeur alors que l'hypothèse d'Amable Audin donne des proportions de 300 m de longueur est-ouest et 70 m environ de largeur nord-sud).

Il n'est pas impossible que la terrasse supérieure du sanctuaire de Lyon n'ait pas des dimensions aussi larges que celles proposées précédemment, notamment dans l'analyse comparée avec Palestrina, si l'on considère que le plan de Tarragone est assez fidèle à celui qui a pu être réalisé à Lyon. Ceci pourrait en particulier expliquer le rétrécissement, au nord, de l'espace entre les actuelles Montées de la Grande Côte et Saint-Sébastien.

QUELQUES EXEMPLES DE SANCTUAIRES « TRADITIONNELS » EN GAULE

Si les exemples analogues à ceux de *Zeugma*, Palestrina ou Tarragone sont peu nombreux en Gaule, des sanctuaires de hauteur existent également, mais leur structure globale, souvent méconnue, ne permet pas de comparaison fiable avec ce que nous proposons pour Lyon. En revanche, dans l'organisation générale de l'espace, plusieurs arguments peuvent être retenus.

La plupart des sanctuaires occupent un espace assez vaste dont l'une des extrémités, de manière générale, comprend le cœur du complexe, le temple. Cette conception répond à une certaine logique dans la mesure où l'espace est destiné à recevoir la foule, le temple constituant le point final vers lequel tous convergent pour les cérémonies. Ainsi, les exemples de Ribemont-sur-Ancre (fig. 35), de Vendevre-du-Poitou (fig. 36), de Sanxay ou de Nîmes (fig. 37) proposent cette configuration qui ne diffère en rien de celle de Palestrina et *Zeugma*. Les sanctuaires d'Orange

(fig. 38) et de Beauvais (fig. 39) répondent également à ce schéma organisationnel et sont aussi situés sur des collines.

Dans l'hypothèse du sanctuaire des Trois Gaules proposée par A. Audin, l'autel serait placé au centre de la plateforme, ce qui déroge au schéma le plus courant. L'autre argument qui permettait d'imaginer une telle organisation pour le sanctuaire lyonnais concernait l'intégration de l'amphithéâtre dans l'emprise du sanctuaire. Or, aucun texte ne précise vraiment que l'amphithéâtre fait partie du sanctuaire, mais plutôt qu'il semble se situer à proximité.

L'observation des sanctuaires traditionnels permet de constater que si des théâtres sont souvent proches de ces complexes religieux, seul l'exemple de Ribemont-sur-Ancre place le théâtre dans l'axe du temple. Dans les autres cas, il se trouve à proximité immédiate mais en dehors de l'enceinte présumée du sanctuaire.

Dans la nouvelle hypothèse de restitution proposée pour le sanctuaire des Trois Gaules, il en serait ainsi, l'amphithéâtre se trouvant en bordure immédiate de son extrémité sud-ouest.

UN EXEMPLE D'AUTEL MONUMENTAL : L'ARA PACIS, À ROME

Hormis l'autel des Trois Gaules représenté sur les monnaies de Lyon, un seul autre autel est connu dans l'iconographie numismatique. Il s'agit de l'autel de l'*Ara Pacis*, à Rome, dont les vestiges ont subsisté jusqu'à nos jours (fig. 40 et 41). Les dimensions de ce monument nous sont connues et peuvent donc servir de base à la restitution de l'autel de Lyon. Ainsi, la largeur en façade de l'*Ara Pacis* est-elle de 11,65 m pour une profondeur de 10,62 m et une hauteur de 6 m (fig. 42).

Ces dimensions sont inférieures à celles d'un temple mais le texte de Strabon insistant sur le caractère monumental de l'autel du sanctuaire des Trois Gaules, il est permis de supposer que ce dernier fut plus vaste. Il convient donc, à la lumière des données archéologiques dont nous disposons, de tenter d'évaluer ses dimensions ainsi que celles des colonnes surmontées des victoires qui l'accompagnent.

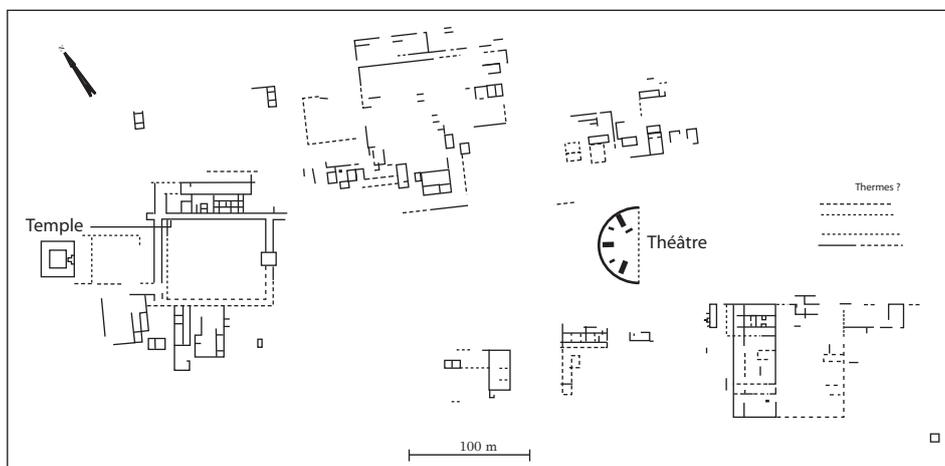


Fig. 35. Plan du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (dessin D. Frascone d'après AUPERT, 2008, p. 28).

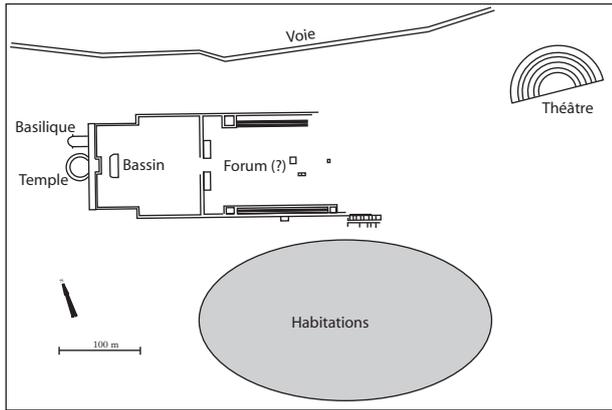


Fig. 36. Plan du sanctuaire de Vendevre-du-Poitou (dessin D. Frascone d'après Jean-Claude Colin in: Le sanctuaire gallo-romain des Tours-Mirandes, p. 35).

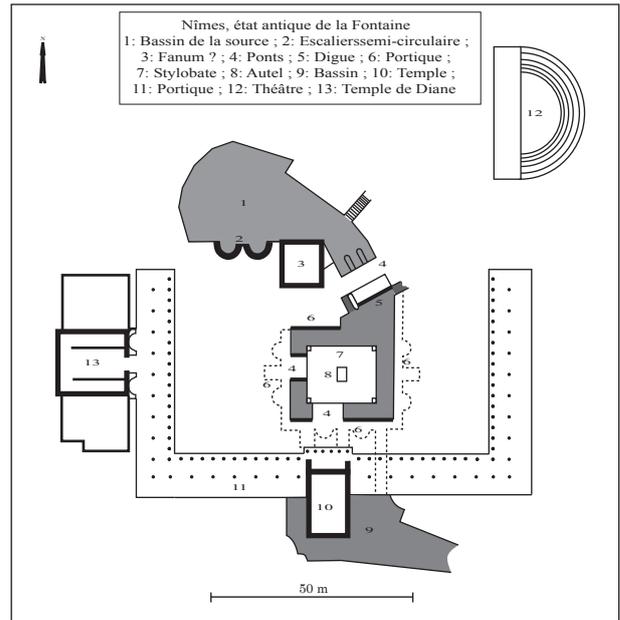


Fig. 37. Sanctuaire de la Fontaine à Nîmes (dessin D. Frascone d'après le plan d'A. Meger, dans LASSALLE, 1971, p. 8).

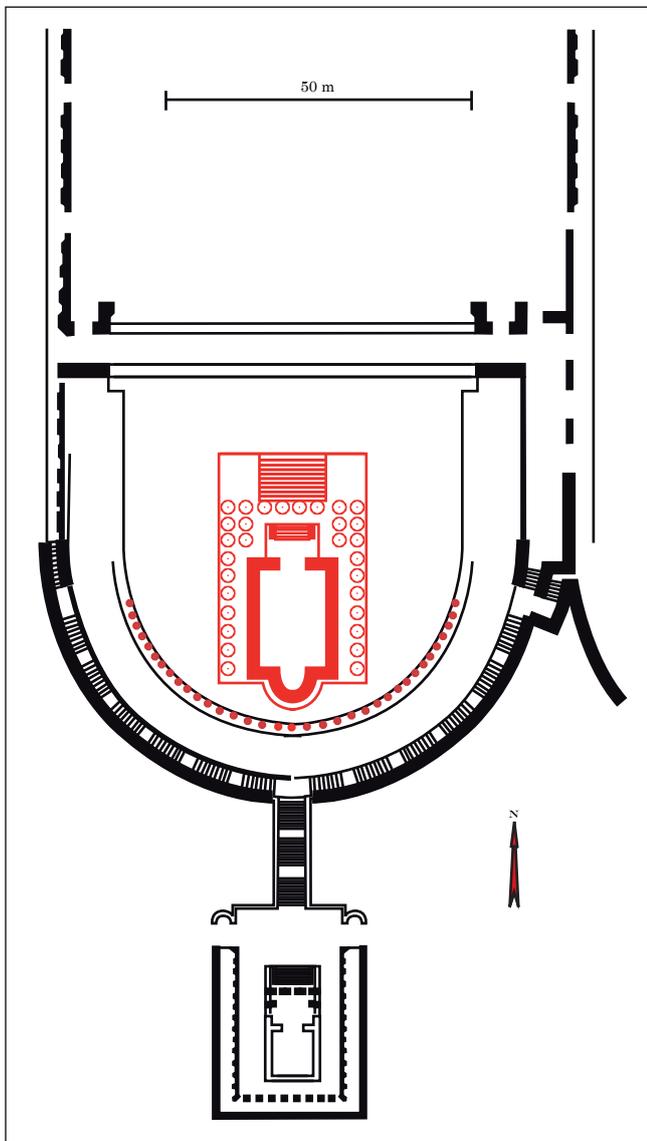


Fig. 38. Plan du sanctuaire d'Orange (en noir le sanctuaire d'origine et en rouge le temple intérieur du II^e s.). (dessin D. Frascone d'après BEDON et alii, 1988, p. 162 et BELLET, 1991, p. 42).

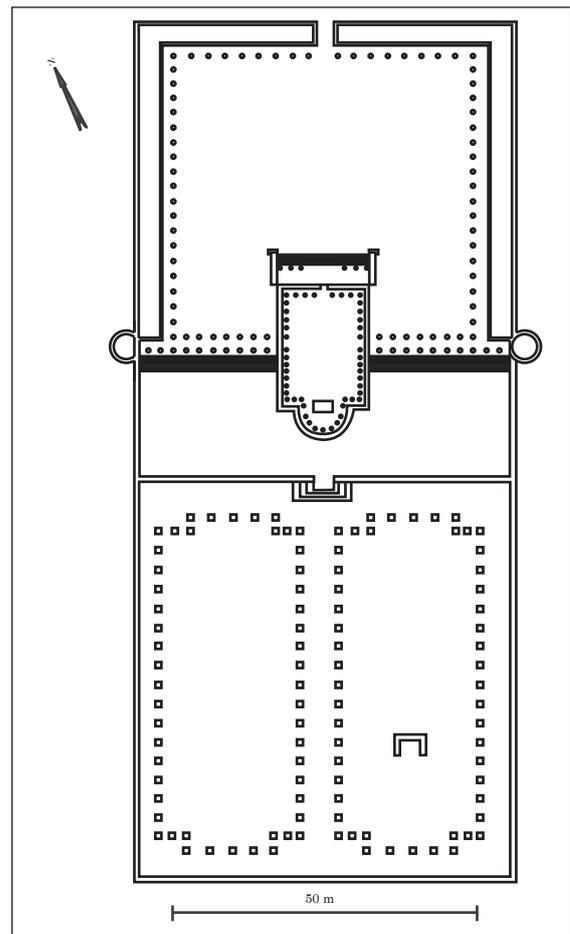


Fig. 39. Plan du grand temple du mont Capron à Beauvais (dessin D. Frascone d'après BEDON et alii, 1988, p. 165 et WOIMANT, 1995, p. 136).



Fig. 40. Monnaie de Néron frappée à Lyon avec représentation de l'autel de l'Ara Pacis au revers (Médailleur du Musée des Beaux-Arts de Lyon, © Daniel Frascone).



Fig. 41. Façade de l'autel de l'Ara Pacis (cliché D. Frascone).



Fig. 42. Dimensions de l'autel de l'Ara Pacis (cliché D. Frascone).

L'AUTEL DES TROIS GAULES

Si l'on accepte que les colonnes de l'Abbaye d'Ainay sont bien celles, coupées en deux, qui accompagnaient l'autel, il est possible d'en évaluer la hauteur à 9,50 m environ, la hauteur de leur socle éventuel et celle d'un possible chapiteau n'étant pas prises en compte ici.

La restitution des Victoires, en fonction du fragment de couronne de laurier retrouvé sur les pentes de la Croix-Rousse et en se fiant à la représentation des exemples monétaires, donnerait une hauteur, hors bras levé, de 3,20 m environ, soit une hauteur totale de près de 13 m.

Cette projection diffère peu de celle proposée par R. Turcan : 10,50 m, surmontées de Victoires de 3,50 m,



Fig. 43. Possibilité de restitution, d'après les représentations monétaires et les éléments archéologiques retrouvés, de l'autel des Trois Gaules (montages D. Frascone).

soit 14 m (TURCAN, 1982, p. 610-615) ; ou par A. Audin : 10,40 m pour les colonnes (AUDIN, 1964, p. 153).

Sur la plupart des représentations monétaires, le sommet de l'autel coïncide plus ou moins avec le sommet des colonnes, les Victoires étant surdimensionnées au regard de leur support.

Pour la restitution des mesures de l'autel, seule la dimension des colonnes a été prise en compte. On obtiendrait alors, en projetant ces dimensions sur la largeur, un autel de 14,70 m de largeur pour une hauteur de 9 m. A. Audin pensait que la hauteur des colonnes était supérieure, mais les proportions de l'inscription monumentale et des fragments de marbre décorés⁸ supposent un autel aux dimensions proches de celles proposées ici. Il faut simplement imaginer un écart plus grand entre les colonnes (qui mesurent chacune plus d'un mètre de diamètre) et l'autel, ce qui augmente d'autant la largeur de l'ensemble (près de 23 m pour un espace de 3 m entre les colonnes et l'autel) (fig. 43).

Un tel monument correspondrait à un immeuble de trois étages. Placé au sommet de la colline et même sans être accompagné d'un décorum d'une grande densité, on peut imaginer que ce point était visible d'assez loin et de nombreux endroits autour de Lyon⁹. Il a semblé nécessaire, pour concrétiser cette idée, de tenter de restituer la carte de visibilité de ce point (fig. 44). Déjà à une altitude minimale, c'est-à-dire au niveau du sol où serait placé l'autel, il est possible de voir aux alentours de Lyon et en particulier le long des trois grandes voies qui desservent les Trois Gaules¹⁰. Accessoirement, cette architecture est également visible du sud, en venant de la Gaule Narbonnaise, non concernée.

8. Plus de 8 m de largeur notamment pour les frises qui décoreraient la chambre interne de l'autel, ce qui permet de rajouter près de 3 m de largeur pour les murs.

9. La disposition d'un sanctuaire ou d'un temple au sommet d'une colline ne constitue pas une exception. On peut à ce sujet citer Isabelle Fauduet concernant l'implantation topographique des sanctuaires : « Les sites occupent souvent une position dominante, sur le versant ou le sommet d'une colline, d'un éperon ou plus simplement sur une légère éminence (...), qu'il s'agisse d'un temple isolé ou d'un sanctuaire d'agglomération. » (FAUDET, 1993b, p. 25).

10. Il s'agit des voies d'Aquitaine, de l'Océan et du Rhin.

À 10 m et plus de hauteur, il est presque possible de restituer les axes des voies romaines à partir de la carte de visibilité établie (fig. 45). Or, en s'éloignant de l'axe des voies, cette visibilité se restreint comme si les voies avaient été tracées en fonction du sommet de la colline. Il semble ainsi que ce point topographique constitue un point de mire pour les peuples arrivant de toutes les régions de la Gaule afin de se joindre aux festivités du 1^{er} août. Il paraît incontournable que ce soit à ce point précis que le cœur du sanctuaire, celui dont les monnaies restituent la configuration, a été construit¹¹. De plus, l'espace enserrant l'autel est rigoureusement plat et plus à même de recevoir une concentration importante de participants aux cérémonies, ce qui n'est pas le cas de l'esplanade que l'on a voulu voir entre les rues Burdeau et des Tables-Claudienne. Si seules 100 personnes de chaque peuple se déplaçaient à *Lugdunum* pour les festivités en l'honneur de Rome et de l'Empereur, cela ferait plus de 6400 personnes à réunir, sans compter les Lyonnais qui devaient également venir en masse à cette occasion. L'esplanade plus ou moins rectangulaire semblant entourer l'autel pourrait avoir eu vocation à réunir cette foule. Le bois sacré, que l'on associe au sanctuaire, trouverait également mieux sa place au sommet de la colline que sur ses pentes.

En tout état de cause et à la lumière des différents arguments ayant jalonné cette réflexion, nous proposons

11. Cécile Cornu, dans son mémoire de maîtrise, démontre et conclut qu'un sanctuaire de hauteur « se situe dans un cadre naturel largement dominant voire exceptionnel qui a été exploité à des fins politiques (contrôle des axes de communication, rôle fédérateur du sanctuaire sur la population et la cité) » (CORNU, 2000, 2^{ème} partie, p. 403). Elle signale également que « plusieurs sanctuaires (...) sont en relation plus ou moins étroite avec des itinéraires anciens » (*ibid.*, p. 400). De même, « la majorité des sites de cette liste occupe d'après les cartes topographiques une position de hauteur d'où ils sont visibles sur plusieurs kilomètres à la ronde (...). On notera que pour certains de ces sites l'implantation topographique revêt un caractère exceptionnel : ils sont installés au sommet et parfois au point culminant de montagnes ou massifs plus ou moins difficiles d'accès d'où ils sont visibles de très loin (plusieurs dizaines de kilomètres) » (*ibid.*, p. 399) (l'exemple du sanctuaire de Puy-de-Dôme, qui culmine à 1465 m d'altitude, est évidemment le plus évocateur). Ces caractéristiques s'appliquent parfaitement à la disposition que nous proposons pour celui des Trois Gaules qui pourrait, dès lors, être classé parmi les « sanctuaires de hauteur ».

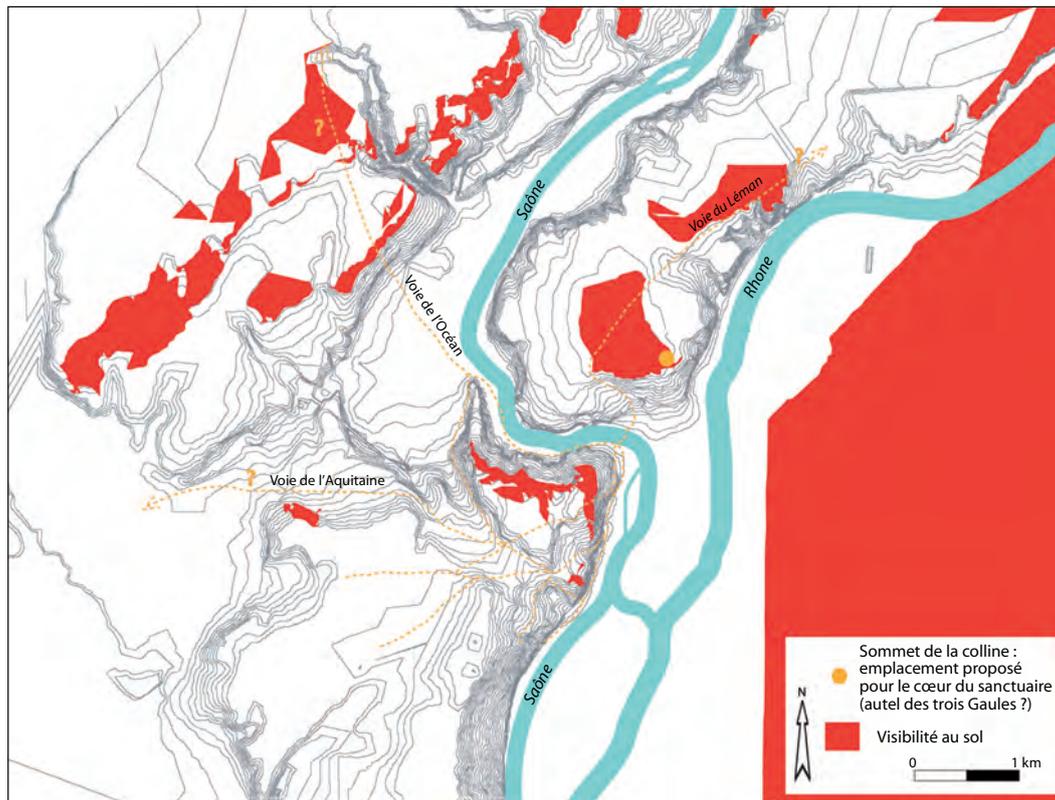


Fig. 44. Points de visibilité de l'emplacement supposé de l'autel au sommet du sanctuaire (au niveau du sol) autour de Lyon (simulation informatique : Bertrand Moulin, Inrap ; dessin DAO : D. Frascone).

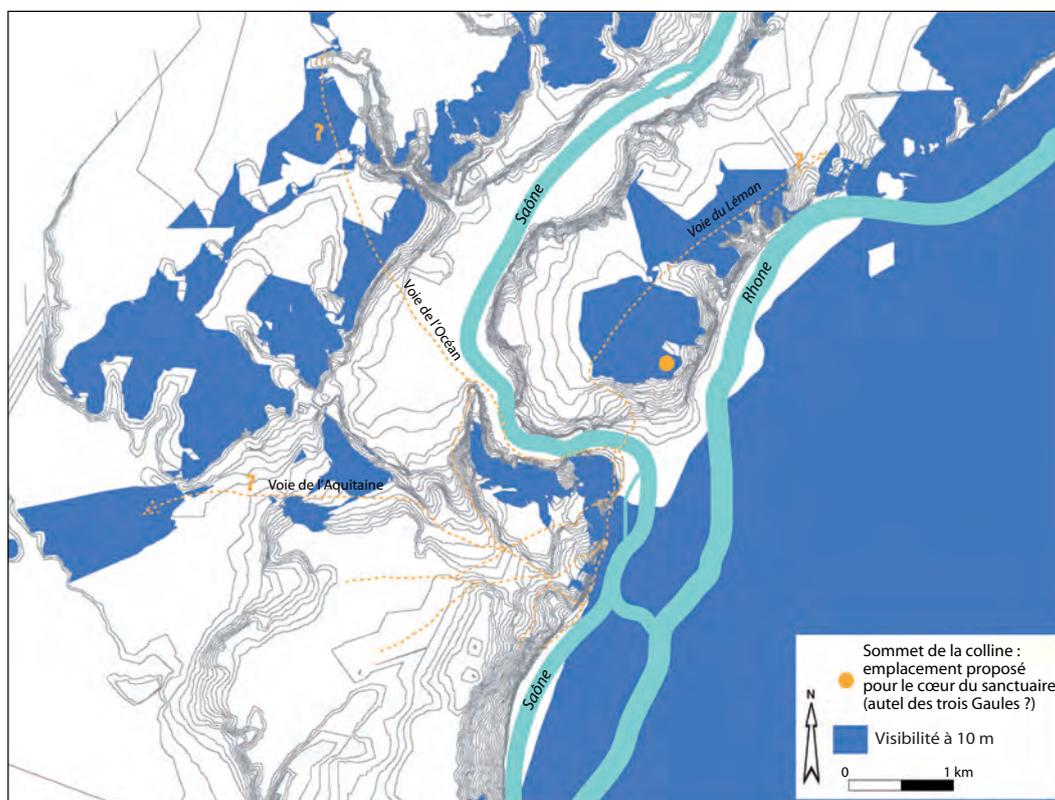


Fig. 45. Points de visibilité de l'emplacement supposé de l'autel au sommet du sanctuaire (pour une élévation de 10 m) autour de Lyon (simulation informatique : Bertrand Moulin, Inrap ; dessin DAO : D. Frascone).

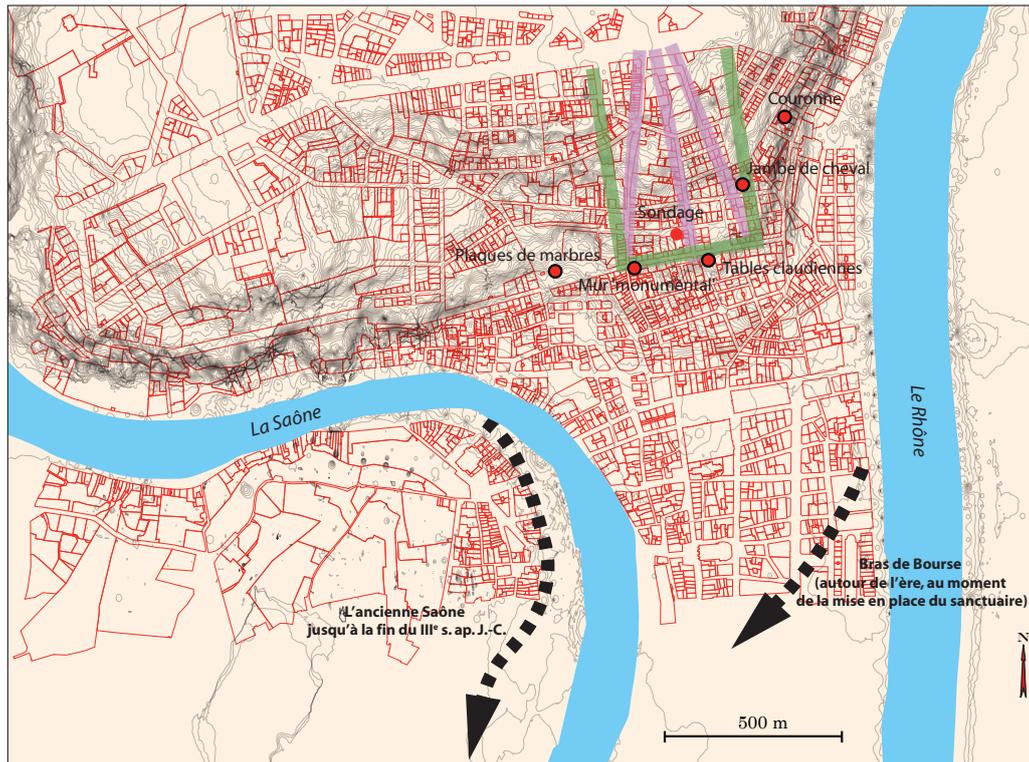


Fig. 46. Deux restitutions planimétriques de l'emprise possible du sanctuaire (en vert et en mauve, l'axe central étant présent dans les deux cas) (dessin D. Frascone).

désormais d'imaginer un sanctuaire dont les voies d'accès s'étendent du pied des pentes jusqu'au plateau les dominant, le centre cultuel se situant au sommet, autour de l'autel des Trois Gaules dont il semble incontestable qu'il constitue le monument principal.

Si le rempart défensif de la ville médiévale et moderne a été établi également sur l'axe constitué aujourd'hui par le Boulevard de la Croix-Rousse, c'est justement pour les raisons de stratégie défensive et donc de visibilité. C'est d'ailleurs peut-être pour cela qu'il sera difficile de retrouver des éléments du sommet du sanctuaire si le fossé en a effacé les traces et le rempart récupéré les blocs¹².

EN GUISE DE CONCLUSION : PROPOSITION DE RESTITUTION DE L'AUTEL ET DU SANCTUAIRE (fig. 46 et 47)

À la lumière des différentes observations issues de supports variés sur lesquels nous avons étayé cette analyse, il s'avère que le sanctuaire s'étendait probablement du sud au

nord entre les axes latéraux constitués actuellement par la Montée de la Grande Côte et la Montée Saint-Sébastien, un axe central (la rue Pouteau) divisant le triangle formé en deux parties symétriques. Il semble également que des rampes aient pu relier les deux voies orientale et occidentale par des pentes inversées alternées. L'organisation actuelle des pentes pourrait ainsi résulter de la topographie du sanctuaire.

Les Tables Claudiennes seraient alors situées à l'entrée probable du sanctuaire, dans l'axe central, au carrefour des rues Burdeau et Pouteau, et l'autel constituerait le point d'aboutissement de tout ce cheminement, au sommet de la colline, visible depuis toutes les voies arrivant sur Lyon et probablement situé sur une vaste esplanade permettant à la foule de se réunir plus aisément. Ainsi, le sanctuaire s'élève-t-il devant la ville au confluent contemporain de cette époque¹³, comme le dit Strabon et comme c'est également

12. Dans le même ordre d'idée, il est à noter que le projet initial de Tony Garnier, concernant le monument aux morts, finalement établi sur l'île du Parc de la Tête d'Or, était prévu plus ou moins à l'emplacement proposé ici pour l'autel des Trois Gaules (PIÉSSAT, 1988, p. 99). S'appuyant entre autres sur l'exemple de l'Acropole d'Athènes, l'architecte avait imaginé un temple monumental à colonnes qui, dès lors, aurait été visible en arrivant sur Lyon par la plupart des routes. L'attrait et la disposition stratégique de cet emplacement ne lui avaient pas échappé, tout comme il n'avait pas dû laisser insensibles les urbanistes de l'Antiquité...

13. Vitruve, s'il ne parle pas d'autels monumentaux, propose cependant, dans le livre IV de son *De architectura*, deux paragraphes qui, appliqués au sanctuaire des Trois Gaules, tendraient également à aller dans le sens de notre restitution. En effet, concernant l'orientation des temples, il déclare (IV-5-1) : « Si aucune raison ne s'y oppose, et si toute possibilité est laissée au constructeur, il convient que le temple et la statue de la *cella* regardent dans la direction du couchant... ». Puis, exposant des aménagements pratiques face à l'impossibilité de se conformer à cette première règle, il ajoute (IV-5-2) : « Si en revanche les conditions naturelles y font obstacle, il faut alors modifier les dispositions relatives à ces orientations, afin qu'un secteur aussi étendu que possible de la ville puisse être vu depuis les sanctuaires des dieux. De même, si c'est au bord d'un fleuve que les temples doivent être

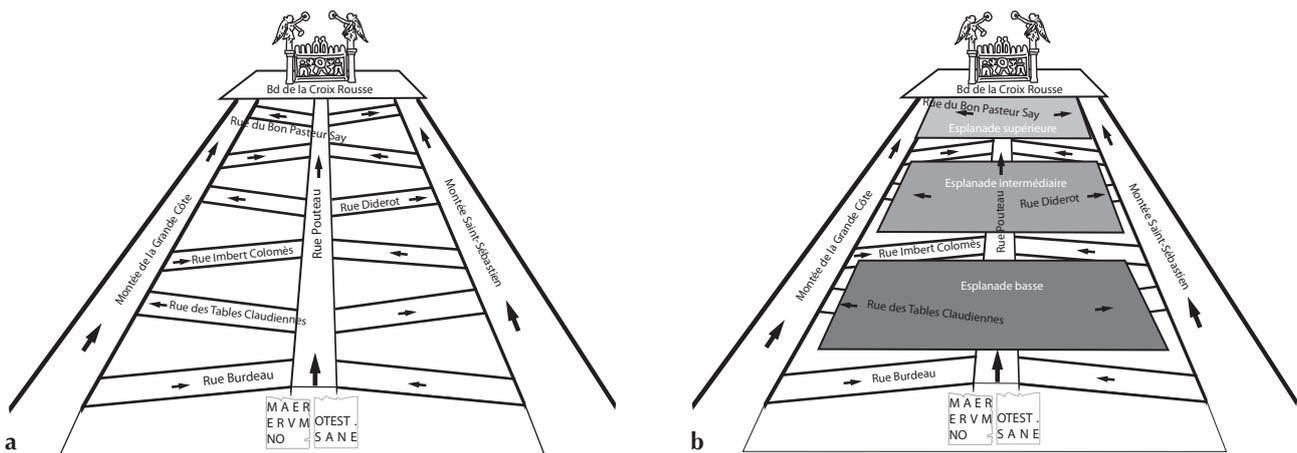


Fig. 47. Restitution de l'ensemble vue du sud (presqu'île). a : Restitution en considérant un simple cheminement. b : Restitution d'esplanades s'appuyant sur des rampes (dessin D. Frascone).

le cas, par exemple, pour le sanctuaire impérial de Tarragone – de dimension aussi importante que celui proposé ici pour Lyon –, disposé sur une hauteur dominant la ville, le port et la mer. D'autre part, un ensemble de cette ampleur favorise la disposition de tous les bâtiments annexes au sanctuaire qui pourraient prendre place au sein du cheminement vers le sommet de la colline, peut-être agrémenté de vastes esplanades inscrites entre les rampes¹⁴.

construits, (...) il est admis qu'ils doivent regarder vers les rives de ce fleuve». En l'occurrence, à Lyon, si l'on dispose l'autel au sommet de la colline, face au sud, on embrasse du regard, depuis cet emplacement, l'ensemble de la ville et les rives des deux cours d'eau qui la traversent... 14. Selon Willeumier, p. 42, «Le monument essentiel était le grand autel, encadré par deux hautes statues de Victoires, que divers fragments et des monnaies de l'atelier local permettent de reconstituer approximativement; Strabon atteste qu'il portait le nom des soixante cités gauloises et que chacune était représentée par une statue. Un temple fut construit ultérieurement: inconnu, semble-t-il, de Tite-Live et de Strabon, souvent omis dans les inscriptions, il apparaît surtout dans les dédicaces contemporaines de deux ou trois empereurs co-régnants. Les spectacles de donnaient dans un amphithéâtre auquel plusieurs textes font allusion. (...) À cela s'ajoutaient les autels consacrés à plusieurs divinités, les statues élevées aux empereurs et aux magistrats provinciaux, aux prêtres et aux fonctionnaires fédéraux, ainsi que les bâtiments nécessaires à l'activité du conseil. (...)» (WILLEUMIER, 1953, p. 42).

Bibliographie

Sources

- DION CASSIUS, *Dio's Roman History*, with an English translation by Earnest CARY, on the basis of the version of Herbert Baldwin FOSTER, in 9 vol., VI, 492 p., London, Cambridge, 1960.
- STRABON, *Géographie*, Tome II (Livres III et IV), Texte établi et traduit par François LASSERRE, 242 p., 3 cartes, Paris, Les Belles Lettres, 1966.
- SUÉTONE, *Vie des douze Césars* (Tome II: *Tibère, Caligula, Claude, Néron*), Texte établi et traduit par Henri AILLOUD, 9^{ème} tirage, 214 p., Paris, Les Belles Lettres, 2002.

Les vestiges trouvés en contrebas sont évidemment souvent en emploi et les stèles des prêtres du sanctuaire retrouvées plus au sud-ouest, à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de la rue Terme, regardant vers le nord, donc vers l'autel, pourraient bien se situer à l'extérieur du sanctuaire, ce qui expliquerait justement qu'elles soient tournées vers lui. Si elles étaient intégrées au sanctuaire, il paraît plus logique qu'elles aient alors regardé la ville, au sud, comme cette nouvelle étude topographique du sanctuaire le suggère. De fait, les proportions de ce sanctuaire pourraient paraître très imposantes (12 à 13 hectares en considérant un vaste rectangle, la moitié en reprenant la forme dessinée par les montées latérales) mais cela correspondrait beaucoup plus aux dimensions des sanctuaires impériaux et notamment à celui de Tarragone dont l'emprise, cirque exclu, est très proche (12 hectares si l'on multiplie simplement la longueur par la largeur maximale, sans tenir compte de la restriction de l'esplanade supérieure). Si l'on considère l'esplanade prise en considération dans l'hypothèse validée par Amable Audin, on obtient une surface de moins de 2 hectares pour ce sanctuaire, ce qui paraît bien peu au regard de sanctuaires d'agglomérations moins importantes.

TACITE, *Annales* (Livres I-III), Texte établi et traduit par Pierre WILLEUMIER, 201 p., Paris, Les Belles Lettres, 1974.

TITE LIVE, *Abrégés des livres de l'histoire romaine* (Tome XXXIV - 2^e partie), «Periochae» transmises par les manuscrits (Periochae 70-142) par le Papyrus d'Oxyrhynchos, Texte établi et traduit par Paul JAL, 174 p., Paris, Les Belles Lettres, 1984.

VITRUVÉ, *De Architectura*, Livre IV, Texte établi, traduit et commenté par Pierre GROS, LXXIV p. d'introduction, 231 p. dont 32 p. de texte français/latin du livre IV, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

Ouvrages

- AGACHE R., BRÉART B., 1973, «Carte de l'habitat antique de la Somme d'après les prospections aériennes», *Revue du Nord*, 55, fasc. 216, p. 15-16, 1 carte en dépl.
- AUDIN A., 1964, *Essai sur la topographie de Lugdunum*, Lyon, 3^{ème} édition (1^{ère} édition 1956), 176 p.
- AUDIN A., QUONIAM P., 1962, «Victoires et colonnes de l'autel fédéral des Trois Gaules: données nouvelles», *Gallia*, 20, p. 103-106.
- AUPERT P., avec les contr. de HIERNARD J., FINCKER M., 1992, *Sanxay: un grand sanctuaire rural gallo-romain*, Paris, Imp. Nat., 116 p. (*Guides archéologiques de la France*, 25).
- AUPERT P., avec les contr. de HIERNARD J., FINCKER M., 2008, *Sanxay antique*, Paris, éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 112 p. (*Guides archéologiques de la France*, 43).
- BARRE J., 1993, *La colline de la Croix-Rousse: histoire et géographie urbaines*, Lyon, éd. lyonnaises d'art et d'histoire, Institut d'Études Rhodaniennes, 469 p.
- BEDON R., CHEVALLIER R., PINON P., 1988, *Architecture et urbanisme en Gaule Romaine*. T. 1. *L'architecture et la ville (52 av. J.-C. - 486 ap. J.-C.)*, Paris, éd. Errance, 440 p. (*Coll. des Hespérides*).
- BEDON R., CHEVALLIER R., PINON P., 1988, *Architecture et urbanisme en Gaule Romaine*. T. 2. *L'urbanisme (52 av. J.-C. - 486 ap. J.-C.)*, Paris, éd. Errance, 270 p. (*Coll. des Hespérides*).
- BELLET M.-É., 1991, *Orange antique: monuments et musée*, Paris, Imp. Nat., 118 p. (*Guides archéologiques de la France*, 23).
- BERTRAND *et alii*, 2008, *17 rue Burdeau, Lyon 69001*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, déposé au S.R.A. Rhône-Alpes, Lyon, 79 p., 49 pl.
- CARRETÉ J.-M., KEAY S., MILLETT M., 1995, *A Roman provincial capital and its hinterland: the survey of the territory of Tarragona, Spain, 1985-1990*, Ann Arbor, MI, 311 p. (*Journal of Roman archaeology*, Suppl. series, 15).
- CHOMER C., LE MER C., 2007, *Lyon*, Paris, Acad. des Inscriptions et des Belles-Lettres, 883 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 69/2).
- COARELLI F., 1989, «Il santuario della Fortuna Primigenia struttura architettonica e funzioni culturali», in: *Urbanistica ed architettura dell'Antica Praeneste, Atti del Convegno di studi archeologici, Palestrina, 16/17 Aprile 1988*, Palestrina, Comune di Palestrina Assessorato alla cultura, p. 115-137.
- COARELLI F., 1994, *Guide archéologique de Rome*, Paris, éd. Hachette, 351 p. (*Coll. Bibliothèque d'archéologie*).
- Congrès 1989 = *Urbanistica ed architettura dell'Antica Praeneste, Atti del Convegno di studi archeologici, Palestrina, 16/17 Aprile 1988*, Palestrina, Comune di Palestrina Assessorato alla cultura, 193 p.
- CORNU C., 2000, *Archéologie et topographie: analyse critique de la notion de sanctuaire de hauteur en Gaule romaine*, Mémoire de maîtrise d'archéologie sous la dir. de J.-C. Béal, Univ. Lyon II, sept. 2000, 403 p.
- COULON G., GOLVIN J.-C., 2002, *Voyage en Gaule romaine*, Paris, éd. Acte Sud / Errance, 185 p.
- DELFANTE Ch., PELLETIER J., 2006, *Plans de Lyon: 1350-2030: portraits d'une ville*, Lyon, éd. St. Bachès, 153 p.
- FAUDET I., 1993a, *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule: les fanums*, Paris, éd. Errance, 140 p. (*Coll. Archéologie Aujourd'hui*).
- FAUDET I., 1993b, *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris, éd. Errance, 160 p. (*Coll. des Hespérides*).
- FRASCONE D., 2006, *14 rue des Tables-Claudienne, Lyon 1^{er}*, D.F.S. de sondages archéologiques, S.R.A. Rhône-Alpes/AFAN, 30 p., 22 fig. et 3 annexes.
- GOUDINEAU Ch., FAUDET I., COULON G. dir., 1994, *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre), 8-10 oct. 1992*, Paris, éd. Errance/Clamecy, Musée d'Argentomagus, 204 p. (*Coll. Archéologie aujourd'hui*).
- HIRSCHFELD O., ZANGEMEISTER C., 1899, *Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL) XIII, 1, Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum Latinae, Partis primae fasciculus prior Inscriptiones Aquitaniae et Lugudunensis*, Berlin, De Gruyter.
- LASSALLE V., 1971, *Nîmes, Gard (30)*, Colmar-Ingersheim, éd. S.A.E.P., 95 p.
- MACIAS SOLÉ J. M., FIZ FERNÁNDEZ I., PIÑOL MASGORET L., MIRÓ i ALAIX M. T., GUITART I DURAN J. dir., 2007a, *Planimetria arqueològica de Tàrraco*, Tarragona, XI-273 p. (*Documenta, 5 - Atles d'arqueologia urbana de Catalunya, 2 - Treballs d'arqueologia urbana, 1*).
- MACIAS SOLÉ J. M., FIZ FERNÁNDEZ I., PIÑOL MASGORET L., MIRÓ i ALAIX M. T., GUITART I DURAN J. dir., 2007b, *Planimetria arqueològica de Tàrraco*, Tarragona, 26 pl., 1 double page, 46 plans dépliant (*Documenta, 5 - Atles d'arqueologia urbana de Catalunya, 2 - Treballs d'arqueologia urbana, 1*).
- MANDIER P., 1984, *Le relief de la moyenne vallée du Rhône au Tertiaire et au Quaternaire: essai de synthèse paléogéographique*, Orléans, éd. du BRGM, 3 vol. (*Document du BRGM*, 151).
- MOUTERDE R., RUSSO P., THORAL M., ELMI S., PELLETIER M., MAZENOT G., DAVID L., 1978, *Carte géologique de la France à 1/50000*, Feuille de Lyon, 2^{ème} éd., BRGM, et notice.
- PARADIN de CUYSEAUX G., 1573, *Mémoires de l'Histoire de Lyon, avec une table des choses mémorables contenues en ce présent livre*, Lyon, A. Gryphius, 457 p. + 120 p. (*Les privilèges, franchises et immunités octroyées par les rois tres chrestiens aux consuls, eschevins, manans et habitans de la ville de Lyon*), rééd. Lyon, 1985.
- PECHOUX L., 2010, *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, 504 p. (*Archéologie et Histoire Romaine*, 18).
- PIÉSSAT L., 1988, *Tony Garnier, 1869-1948*, Lyon, Presses Univ. de Lyon, 196 p.
- QUILICI L., QUILICI GIGLI S., CERA G., PETACCO L., 2003, *Santuari e luoghi di culto nell'Italia antica*, Roma, L'Erma di Breschneider, 411 p., 2 dépliant (*Atlante tematico di topografia antica*, 12).
- RAKOB F., 1989, «La rotonda a Palestrina», in: *Urbanistica ed architettura dell'Antica Praeneste, Atti del Convegno di studi archeologici, Palestrina, 16/17 Aprile 1988*, Palestrina, Comune di Palestrina Assessorato alla cultura, p. 87-113.
- RUSSO P., 1965, *Géologie et hydrologie appliquées à l'urbanisme dans les collines lyonnaises*, I, *La Croix-Rousse*, Lyon, Audin et Cie, 205 p., 60 fig.

- TOUTAIN J., 1907, *Les cultes païens dans l'empire romain, Première partie: Les provinces latines*, Tome I, Paris, 473 p. (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses*, 20).
- TRANOY L., AYALA G., 1994, «Les pentes de la Croix-Rousse à Lyon dans l'Antiquité: état des connaissances», *Gallia*, 51, p. 171-189.
- TURCAN R., 1982, «L'autel de Rome et Auguste 'Ad Confluentem'», in: TEMPORINI H. éd., *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt: Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung*, II, 12-1, p. 607-644.
- WOIMANT G.-P., 1995, *L'Oise*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 570 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 60).
- WUILLEUMIER P., 1953, *Lyon métropole des Gaules*, Paris, Les Belles-Lettres, 117 p., 12 pl. (Coll. *Le Monde romain*).